

## AXE I : S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

### Fiche-mesure I.I : Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales dans un contexte de transition écologique

#### **Enjeux :**

- Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie et dans les domaines de la transition écologique
- Adopter une stratégie et un plan d'action sur les sept piliers de l'économie circulaire

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, bien que rurale, bénéficie d'un dynamisme économique certain. Sa compétence principale est de favoriser le développement économique et d'assurer une urbanisation cohérente et homogène du territoire.

L'Économie Durable est une priorité, et le bloc communal joue un rôle clé en soutenant les entreprises existantes (développement endogène) tout en attirant de nouvelles (développement exogène), afin de créer des emplois et relever les défis économiques actuels. L'Économie Durable englobe les activités qui prennent en compte leurs impacts environnementaux et sociaux à long terme. Son objectif est de satisfaire les besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.

Le Développement Économique est le principal moteur de création de richesse et d'attractivité sur un territoire. Ses retombées sont multiples : habitat, démographie, culture, fiscalité. Des actions étaient conduites dans divers domaines, mais de nombreux champs n'étaient pas investis. C'est la raison pour laquelle, l'agglomération a décidé de se doter d'un Schéma de Développement Économique en septembre 2022 qui traduit une stratégie partagée et valorise une identité territoriale compétitive. Ce document structurant a pour principale finalité de définir les axes fondant la stratégie de développement économique de l'Agglomération à court, moyen et long terme et de les traduire à travers un programme d'actions adaptés.

De plus, le territoire a signifié son engagement dans l'Économie Circulaire dans le Schéma de Développement Économique puis dans le programme "Territoires d'Industrie 2023-2027" porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), en collaboration avec deux intercommunalités du nord du Tarn. Cette labellisation témoigne de l'engagement des intercommunalités à renforcer l'économie locale et à générer des emplois pour la population. Le

programme vise à dynamiser le développement industriel en mobilisant la transition vers une industrie verte, en développement des filières et en accélérant les implantations industrielles.

Dans l'économie circulaire on y intègre un fort volet « gestion des déchets » pour les usagers mais également pour les professionnels. Elle est un sujet transversal qui aborde les questions de production, de consommation, de réemploi, de réparation et de recyclage. Les professionnels du territoire peuvent y voir une source d'économie financière, de compétitivité et d'image.

Par ailleurs, l'Agglomération a créé la pépinière d'entreprises Granilia, qui encourage l'animation et la mise en réseau des entreprises, soutient la création et facilite l'accès à l'immobilier d'entreprise en offrant bureaux, ateliers et services. Avec l'appui d'un réseau de partenaires publics et privés, Granilia maximise les opportunités de croissance pour les entrepreneurs locaux.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Accompagner le maintien et la vitalité du vignoble du Gaillac notamment au travers d'études sur le positionnement de la marque et du produit sur un marché très concurrentiel
- ✓ Développer des actions d'animation et de mise en réseau des entreprises et filières, le soutien à la création d'entreprise par le biais notamment de la pépinière d'entreprises Granilia, ainsi que l'accompagnement du tissu local et l'aide à l'immobilier d'entreprise
- ✓ Réflexion sur la création d'une cité du cuir et des matières regroupant 3 pôles : économie (pépinière d'innovation, espace formation), culture (espace muséal), tourisme (accueil office de tourisme)

 **Principaux partenaires mobilisés :** État, Région, Communes, Chambres consulaires, organisations professionnelles agricoles, entreprises

#### **Indicateurs :**

- Nombre d'entreprises soutenues dans leurs projets en faveur de la transition écologique
- Nombre d'emplois créés en favorisant la TE/EnR
- Nombre d'entreprises créées et/ou reprises (friches ...)
- Nombre d'entreprises utilisant des EnR

## AXE I : S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

### Fiche-mesure I.2 : Développer et optimiser le foncier et l'immobilier économique stratégique en l'accompagnant dans la transition écologique

#### **Enjeux :**

- Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie et dans les domaines de la transition écologique
- Construire une image attractive valorisant l'économie locale durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil
- Adopter une stratégie et un plan d'action sur les sept piliers de l'économie circulaire

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Pour dynamiser le tissu économique local, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet accompagne l'installation et le développement des entreprises (mise en réseau, aide numérique, structuration de filières) et favorise l'émergence d'activités grâce à des Zones d'Activités Économiques et des dispositifs incitatifs. Au total, 17 Zones d'Activités, 1 pépinière d'entreprises, 1 espace de coworking et 1 espace test maraichage biologique. Le développement économique met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Optimisation du foncier économique existant : Aménagement de la Zone de la Molière à Graulhet en lien avec la filière industrielle, acquisition et aménagement de foncier sur le Mas de Rest pour des activités agricoles et alimentaires
- ✓ Développer une gestion environnementale des zones d'activités en lien avec la stratégie foncière
- ✓ Création de réserves foncières stratégiques à vocation économique
- ✓ Mutualisation des locaux/fonciers/EnR/parkings

#### **Principaux partenaires mobilisés :** État, Région, Département, Europe, Chambres consulaires, Banque des territoires, organismes d'appui aux entreprises

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 081-200066124-20241125-210\_2024-DE



 **Indicateurs :**

- Nombre de m<sup>2</sup> recyclés
- Nombre de friches réhabilitées
- Nombre de porteurs installés

## AXE I : S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

### Fiche-mesure I.3 : Dynamiser le commerce et l'artisanat local

#### **Enjeux :**

- Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie et dans les domaines de la transition écologique
- Construire une image attractive valorisant l'économie locale durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil
- Renforcer l'attractivité des villes et des villages dans sa centralité favorisant les commerces de proximité pour réduire l'impact environnemental

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

L'enjeu majeur pour le commerce et l'artisanat réside dans le maintien et le développement de l'offre commerciale au sein des centralités, tout en soutenant l'artisanat local qui joue un rôle essentiel dans la dynamisation des villes et villages ainsi que dans l'économie de notre territoire. Pour atteindre cet objectif, l'agglomération accompagne les acteurs locaux dans leur transition numérique, afin d'accroître leur visibilité et de faciliter la vente en ligne.

L'agglomération soutient également les communes dans la réalisation d'études et de projets dédiés aux commerces de proximité. Cela inclut le suivi des locaux commerciaux stratégiques et la valorisation des espaces vacants. Dans cette démarche, des conventions ont été signées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour renforcer les actions du territoire.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Participer aux plateformes web, régionale et départementale, valorisant les commerces et l'artisanat local favorisant les fabrications locales et/ou durables. Accompagner les commerçants et artisans qui souhaitent mettre en place la vente en ligne (digitalisation des commerces)
- ✓ Mise en réseau des entreprises à définir

- ✓ Communiquer sur nos entreprises afin d'instaurer une image lancement de la marque attractivité économique 26/09/24
- ✓ Accompagner les communes sur les études et projets de commerces de proximité, de suivi des locaux commerciaux stratégiques, de valorisation des locaux vacants avec des boutiques éphémère, convention avec la CCI

 **Principaux partenaires mobilisés** : État, Région, Communes, Chambres consulaires

 **Indicateurs** :

- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre de communes suivies dans leurs projets en faveur du commerce et de l'artisanat local
- Nombre de producteurs bio et/ou labellisés sur le territoire + évolution sur 3 ans
- Nombre d'actions de communication auprès du grand public sur les produits et producteurs locaux
- Nombre d'entreprises créées dans le commerce et l'artisanat local

## AXE I : S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

### Fiche-mesure I.4 : Renforcer l'attractivité locale et durable de la destination touristique

#### **Enjeux :**

- Développer l'économie touristique et une politique culturelle locale centrée sur la valorisation des ressources patrimoniales, tout en améliorant le référencement et la notoriété de la destination
- Construire une image attractive valorisant l'économie locale et durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil
- Renforcer l'attractivité des villes et des villages dans sa centralité favorisant les commerces de proximité pour réduire l'impact environnemental

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Le territoire bénéficie d'un patrimoine historique et naturel riche, qui participe à son attractivité résidentielle en offrant un cadre de vie agréable, mais aussi contribue à son attractivité touristique. La dimension touristique est une composante importante de l'économie du territoire avec 2,3 millions de nuitées touristiques totales, 87 millions d'euros de retombées économiques et 80 sites touristiques en 2022.

Une démarche de coopération interterritoriale a été mise en place concernant la question touristique. Cela s'est concrétisé par la création d'un syndicat mixte commun aux territoires de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse. Dans ce cadre, une marque de destination appelé « La Toscane Occitane » a été élaborée le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour créer une image de marque, rassembler les socio-professionnels et promouvoir la région. Cette marque englobe des lieux tels que Gaillac, « Cordes-sur-Ciel et cités médiévales » labellisé en mai 2018 dont elle est membre et dont les sites emblématiques sont Castelnaud de Montmiral et Puycelsi. L'Office de Tourisme La Toscane Occitane est classé Catégorie 1 au sein du réseau Office de Tourisme de France. Intégré dans l'organisation départementale et régionale, ses missions sont l'information touristique, la communication et l'organisation d'évènements touristiques et culturels.

La Toscane Occitane poursuit son évolution du conseil en séjour notamment avec son accueil « hors les murs », la gestion de la relation client, les visites guidées, le maintien de la Marque Qualité Tourisme, etc.

### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Poursuivre l'évolution du conseil en séjour : accueil hors les murs, maintien de la Marque Qualité Tourisme, gestion de la relation client, les visites guidées
- ✓ Dynamiser les actions de communication et de promotion permettant de valoriser les éléments différenciant du territoire
- ✓ Accompagnement des professionnels sur les tendances actuelles du développement durable et de l'intelligence artificielle
- ✓ Animer et coordonner des prestataires touristiques par le biais de supports d'éditions, d'éductours, d'ateliers numériques, d'accompagnement sur la labellisation
- ✓ Développer le tourisme de savoir-faire, le tourisme patrimonial, l'œnotourisme et les activités de pleine nature (dont la randonnée)
- ✓ Développer un tourisme responsable et durable via les pratiques d'activités et d'accueil des touristes
- ✓ Communication auprès des habitants sur l'offre touristique et des animations notamment sur la première plateforme culturelle micro-folie mise en place à Graulhet

 **Principaux partenaires mobilisés :** État, Région, Département, Europe, CDT, CRT, prestataires touristiques

### **Indicateurs :**

- Accueil (nombre de visiteurs, français / étrangers)
- Nombre d'actions d'accompagnement des prestataires (Nombre d'ateliers ANT, de visites chez les prestataires)
- Nombre d'hébergements classés
- Nombre de sites touristiques
- Nombre de services favorisant les mobilités douces
- Fréquentation des points d'accueil touristiques par les locaux

## AXE I : S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

**Fiche-mesure I.5 : Favoriser le développement d'un modèle agricole alimentaire équitable, plus durable et plus responsable afin d'offrir une alimentation saine et locale à tous les habitants du territoire qui intègrent l'adaptation au changement climatique**

### **Enjeux :**

- Maintenir, développer et diversifier l'agriculture locale et biologique et plus respectueuse de l'environnement (HVE) pour préserver l'aménagement de l'espace, la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité
- Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie et dans les domaines de la transition écologique
- Renforcer l'attractivité des villes et des villages dans sa centralité favorisant les commerces de proximité pour réduire l'impact environnemental

### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

L'agriculture représente une activité majeure de l'agglomération avec 24,3% des établissements du territoire liées à l'activité agricole en 2019 (19,8% dans le Tarn), mais aussi représente une force économique au profit du territoire. Pourvoyeuse d'emplois, les 1 052 exploitations agricoles recensées en 2019 génèrent 2 500 emplois directs, soit 42% des salariés agricoles du département tarnais.

La production viticole très présente sur le territoire justifie en grande partie ce constat puisqu'elle représente un secteur important : elle contribue à l'image du territoire et au tourisme (œnotourisme). Le secteur agricole est à la croisée de plusieurs grands enjeux : économiques, résilience face au changement climatique, transition vers une production plus durable en parallèle de changements des pratiques de consommation, et la préservation des espaces et des ressources. Au total, en 2019, environ 200 exploitations travaillant des terres sur le territoire sont en Agriculture Biologique ou en conversion, soit environ 20 % des exploitations recensées au sein de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Cela représente notamment 6 977 ha à la PAC 2019, soit plus de 10 % de la surface agricole. Le secteur agricole a donc un pied dans la transition vers un modèle de production plus durable.

Grâce à la labellisation du Projet Alimentaire Territorial en 2021, l'agglomération a pu réaliser début

2022, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Tarn, un diagnostic concernant notre agriculture, l'offre alimentaire, ses acteurs et caractériser la consommation. Cette première étape importante a mis en évidence des axes de travail et les enjeux à relever dans l'avenir. Ces derniers sont, pour certains, communs à des difficultés nationales comme le renouvellement des générations dans l'agriculture mais aussi parfois très spécifiques en lien avec notre territoire à majorité rural avec des terroirs très diversifiés. Ces données qualitatives et quantitatives ont également favorisé l'organisation de groupes de travail participatifs sur le second semestre 2022 afin d'échanger sur les enjeux et les objectifs majeurs que nous souhaitons porter sur le territoire et appuyer par des actions.

### ✚ Type d'actions ou projets :

- ✓ Contribuer à une agriculture durable et diversifiée dans une logique d'économie circulaire, d'adaptation au changement climatique, et de résilience alimentaire territoriale
- ✓ Favoriser la relocalisation, l'ancrage territorial de l'alimentation ainsi que les circuits de proximité, qui valorisent les productions locales, en agissant notamment sur la transformation et la commercialisation
- ✓ Développer la consommation locale, en accompagnant les habitants dans l'évolution de leurs pratiques dans une logique de solidarité ; privilégier l'approvisionnement local en restauration collective (dont les cantines scolaires)
- ✓ Structurer et mettre en synergie les filières locales et innovantes, maintenir et recréer de la valeur ajoutée sur le territoire en favorisant le lien social et l'interconnaissance entre les acteurs du système alimentaire (essentiellement agriculteurs et résidents-consommateurs)
- ✓ Préserver le foncier agricole et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs
- ✓ Expérimentation de l'option végétarienne quotidienne en cas de choix multiple
- ✓ Soutien à l'IFV (Institut français du vin)
- ✓ Mesures de communication et de sensibilisation à l'agriculture et l'élevage français et durable
- ✓ Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits court dans la commande publique et la restauration collective (écoles, collèges et lycées notamment), mise en place de centrales d'achat pour favoriser les produits locaux, déploiement du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- ✓ Mise en application du menu végétarien hebdomadaire, introduit par la loi EGALIM de 2018, visant à protéger la rémunération des agriculteurs, et entériné par la loi Climat et résilience, dans les cantines scolaires, publiques et privées

✚ **Principaux partenaires mobilisés :** État (Projet Alimentaire Territorial), Région Occitanie, Département du Tarn, Communes, agriculteurs, cuisiniers et restaurateurs, transformateurs et distributeurs agro-alimentaires, Chambre d'Agriculture, CCI, CMA, Association Essor maraîcher (Espace test agricole), OPLA, nProduit sur son 31, AMAP 81, SAFALT, Association Tarnaise d'Agriculture de groupe (ATAG), Association Terre de liens, Agropoint, Inéopole formation (MFR), Universités, office de Tourisme, Maison des Vins, Conseil de développement

### ✚ Indicateurs :

- % de produits locaux/circuits-courts utilisés dans la restauration collective
- Évolution de la part du gaspillage alimentaire dans nos déchets en %
- Taux de production bio et/ou locaux dans la restauration scolaire en %
- Nombre d'actions de sensibilisation au bien manger et aux gestes éco-responsables dans les écoles

- Nombre de producteurs associés (restauration et Cuma)
- Nombre de litres d'eau économisés ou réutilisés en m3
- Part de surfaces agricoles utiles en BIO

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 081-200066124-20241125-210\_2024-DE



## **AXE II : CEUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

### **Fiche-mesure II.1 : Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité**

#### **Enjeux :**

- Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
- Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Le renforcement des centralités et de leur attractivité passe par des actions d'aménagement de l'espace public et de développement des services et équipements de proximité. Ainsi, le bloc communautaire engage de nombreuses actions d'aménagement de l'espace public, de construction d'infrastructures et de service de sport, de loisirs, et médico-sociaux. La Communauté d'Agglomération accompagne les communes qui portent ces projets. Dynamiser, désimperméabiliser et végétaliser les villes et villages permettent de maintenir ou renforcer l'attractivité du territoire. Cela entre en résonance avec la volonté de renforcer un aménagement du territoire s'articulant autour de centralités.

Cette logique se concrétise dans plusieurs objectifs : la limitation de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la limitation des déplacements en voiture pour privilégier les mobilités douces, et une meilleure efficacité des réseaux de transports en commun. Un bon maillage territorial des équipements et services publics apparaît alors fondamental pour aller dans ce sens, et pour garantir leur accès facilité. De plus, la végétalisation et la renaturation des espaces artificialisés sont des actions majeures pour les villes et villages plus vivables au regard de la forte augmentation des épisodes de sécheresse et chaleurs. Parmi les piliers et les leviers de la planification écologique, le territoire à pour priorité d'intégrer l'adaptation du territoire aux changements climatiques notamment avec le défi national de l'adaptation à + 4°C d'ici 2100.

### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Soutien aux projets de dynamisation des centres villes et villages ouvert à toutes les communes. Valorisation des espaces publics et du patrimoine, aménagement des liaisons urbaines pour les déplacements doux et l'intermodalité, diversification de l'offre de logements :12 communes dans la politique Bourgs-centres Occitanie, les autres communes dans la politique Cœurs de villages créés par l'Agglomération
- ✓ Soutien aux communes engagées dans le dispositif Petites Villes de Demain : Graulhet + Gaillac, Rabastens, Lisle-sur-Tarn. Il s'agit des projets d'investissement sur le plan de la réhabilitation de friches industrielles et commerciales, la rénovation de patrimoine protégé, la création de liaisons cyclables et douces, ... en lien avec les actions communautaires
- ✓ Soutien aux communes labellisées Village d'Avenir
- ✓ Soutien aux projets communaux de développement des pôles de services de proximité pour les habitants et les entreprises (dont Maisons France Services)
- ✓ Soutien aux communes engagées dans le développement de l'offre médicale ou le développement de l'offre culturelle et événementielle
- ✓ Préservation des ressources naturelles : biodiversité / eau via des renaturations / trames vertes / bleue / marron et noire
- ✓ Actions d'adaptation au réchauffement climatique : végétalisation et désimperméabilisation, pour mieux appréhender les risques naturels

 **Principaux partenaires mobilisés :** État, Région Occitanie, Département du Tarn, CAUE du Tarn, Banque des territoires, EPF Occitanie, ARS Occitanie, CCI, CMA

### **Indicateurs :**

- Km création de liaisons douces (vélo...)
- Nombre et montant de Fonds de concours attribués dans le cadre de Bourg-centre, PVD, Village d'Avenir
- Nombre d'aménagements durables soutenus dans les villes et villages
- Nombre de réalisations utilisant les matériaux locaux / bio-sourcés dans la construction et travaux
- Limitation de l'éclairage nocturne
- Nombre de m<sup>2</sup> désimperméabilisés
- Nombre de m/l de haies plantés

## **AXE II : ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

### **Fiche-mesure II.2 : Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien**

#### **Enjeux :**

- Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Le territoire a une forte fonction résidentielle du fait du cadre de vie qu'il offre et de la proximité avec l'aire urbaine de Toulouse. Ainsi, l'habitat est marqué par la maison individuelle (qui représentent 85.1% des logements) en 2021. Les logements collectifs et les logements locatifs sont présents en faible proportion soit 14,5% en 2021, et cela se traduit par un déficit de l'offre par rapport à la demande de certains ménages.

Par ailleurs, le secteur de l'habitat fait face à plusieurs enjeux : l'économie foncière, l'artificialisation des sols, un phénomène de vacances, des logements anciens peu efficaces thermiquement voire considérés comme « passoires thermiques », une hausse des prix du foncier et de l'immobilier qui peut dans le futur exclure certains primo-accédants qui jusqu'ici trouvaient une offre adaptée sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération doit être en mesure de répondre aux besoins divers des habitants en matière de logement. Ainsi, les élus du territoire sont résolus à mener une action forte sur le logement, au travers de projets dans différents domaines. Les grandes orientations en matière d'habitat sont issues du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Mettre en place une stratégie foncière et d'aménagement au service des objectifs du PLH
- ✓ Mettre en place des outils pour une programmation d'habitat durable, qualitative sur le plan urbain, et adaptée aux ressources des ménages
- ✓ Accompagner la diversification des logements à travers le développement de l'offre locative sociale et des logements communaux
- ✓ Développer une observation du marché de l'habitat et des dynamiques locales pour garantir la conduite opérationnelle du PLH

- ✓ Améliorer le parc privé dans ses différentes composantes sur l'e
- ✓ Intervenir en renouvellement urbain dans les centres anciens pour une adaptation de l'offre d'habitat aux modes de vie actuels dans le cadre de l'OPAH-RU
- ✓ Se donner les moyens d'intervenir sur l'habitat indigne
- ✓ Mener une action renforcée de résorption de la vacance
- ✓ Élaborer une stratégie pour les jeunes en début de parcours, en combinant les réponses et les dispositifs existants
- ✓ Favoriser le maintien à domicile tout en proposant ponctuellement une offre résidentielle neuve pour les personnes âgées ou handicapées
- ✓ Prendre en compte les besoins de ménages en difficulté de parcours résidentiel
- ✓ Définir les orientations d'attribution du logement social et les publics prioritaires
- ✓ Répondre aux besoins d'accueil et de sédentarisation des gens du voyage
- ✓ Garantir le conseil et l'information en matière d'habitat et de logement pour les habitants, action de communication régulière
- ✓ Aide à la rénovation du parc privé complémentaire aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov
- ✓ Mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier
- ✓ Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique
- ✓ Mesure de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aides et aux enjeux de la rénovation
- ✓ Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Rénov
- ✓ Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat – OPAH
- ✓ Rénovation du parc immobilier résidentiel détenu par la collectivité

 **Principaux partenaires mobilisés :** Communes, État, ANAH, Région Occitanie, Département du Tarn, Organismes de logements sociaux, EPF Occitanie, ADIL

 **Indicateurs :**

- Nombre de ménages accompagnés à travers MaPrimeRénov
- Projets qui ont été accompagnés financièrement par l'Agglomération
- Nombre de ménages éligibles au logement social
- Nombre de logements locatifs sociaux subventionnés par la CAGG et montant des aides (logements des bailleurs sociaux + logements communaux)
- Projets de rénovation énergétique qui ont reçu une aide financière
- Nombre de logements vacants réhabilités (bilan OPAH)

## AXE II : ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE

### Fiche-mesure II.3 : Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petit enfance, enfance, jeunesse

#### Enjeux :

- Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
- Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
- Encourager l'implication et la mobilisation des citoyens pour promouvoir la participation active dans les initiatives locales

#### Diagnostic / Contexte / Schémas existants :

Le projet éducatif communautaire s'organise autour de 4 grands axes :

- **Faire vivre une réflexion continue et partagée sur le maillage territorial et la mise en œuvre de l'action éducative du territoire** : Définir une carte scolaire permettant de garantir une organisation équilibrée et efficiente des équipements scolaires. Animer un écosystème d'acteurs afin de créer une communauté éducative large, bénéficiant des expertises de chacun, qui partage des objectifs communs en termes d'action éducative ;

- **Encourager la participation et l'engagement des citoyens** : favoriser la participation des citoyens dans le projet éducatif, et notamment des jeunes et des parents, premiers concernés. Cela passe par le développement d'espaces de débat et de participation, des démarches d'implication au quotidien, et les actions culturelles ;

- **Développer et gérer des services de qualité en lien avec les besoins de la population** : renforcer la qualité sur service éducatif, et notamment la sécurité physique et affective au sein des structures du territoire. Cela passe notamment par le renforcement des compétences des élus en la matière, le soutien au rôle des parents et la formation des agents en impulsant une démarche de type Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;

**- Consolider le partenariat et renforcer la synergie entre les acteurs et une continuité effective** : renforcer la vision globale communautaire de l'action éducative, intensifier la collaboration entre les acteurs éducatifs (État, Région, Département, CAF et autres partenaires institutionnels/associatifs).

Cet objectif de continuité éducative associe également l'action extrascolaire et jeunesse. Cette politique jeunesse, actuellement en phase d'état des lieux, s'appuiera sur la mise en réseau et la valorisation des acteurs et équipements existants, communautaires et communaux, pour optimiser et développer l'offre jeunesse. Elle s'appuiera également sur le projet de développement des usages numériques.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Montée en compétence des professionnels
- ✓ Accompagner la professionnalisation des agents, ainsi que la résorption de la précarité, en impulsant une démarche de type Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), anticipative et préventive des ressources humaines, prenant en compte les contraintes et les choix stratégiques de la collectivité + actions de formation (organiser les conditions de transfert et de mutualisation de compétences, des connaissances des agents)
- ✓ Soutenir les porteurs de projets associatifs dans la mise en œuvre de leurs initiatives en faveur des publics 0 à 25 ans
- ✓ Consolidation et généralisation du parcours du parent
- ✓ Mobilisation des services et des partenaires autour de la réussite éducative
- ✓ Prévention et réussite éducative à l'échelle du territoire, consolidation de l'accueil et de l'accompagnement inclusif des publics et sensibilisation des professionnels
- ✓ Soutien à la participation des publics sous toutes ses formes (jeunes et habitants), accueil des familles en situation de vulnérabilités
- ✓ Favoriser la conciliation entre vie professionnelle, vie familiale et vie sociale (rééquilibrage places d'accueils individuel et collectif, anticipation du renouvellement des assistantes maternelles, adaptation aux besoins des familles...)

 **Principaux partenaires mobilisés** : État, Education Nationale, Région Occitanie, Département du Tarn, CAF du Tarn, partenaires associatifs (gestionnaires des services Petite Enfance, périscolaires et extrascolaires par DSP ou conventions d'objectifs), Réseau d'Ecoute d'Appui et d'accompagnement aux parents (REAPP)

#### **Indicateurs :**

- Nombre de MAM créées et soutenues par l'Agglomération
- Nombre de parents utilisant le Portail Famille
- Nombre de places d'accueil collectif créées
- Consommation d'énergie (MW/h économisés) sur les bâtiments communautaires
- Structures sensibilisées aux éco-gestes

## **AXE II : ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

### **Fiche-mesure II.4 : Identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture, développer des projets culturels territoriaux et participatifs**

#### **Enjeux :**

- Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
- Promouvoir l'accès à la culture et au sport comme leviers de citoyenneté, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, en favorisant des activités respectueuses de l'environnement
- Encourager l'implication et la mobilisation des citoyens pour promouvoir la participation active dans les initiatives locales

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

L'accès de tous les habitants à la culture est un enjeu de cohésion territoriale : cela participe à l'attractivité du territoire, à la création de lien social, et est complémentaire de la politique éducative en ce qui concerne l'accès à la culture pour les jeunes. Le maillage territorial des équipements culturels est bon, avec notamment un réseau de médiathèques, cinémas et équipements à vocation associative/culturelle. L'offre culturelle s'appuie surtout sur un tissu d'acteurs dense, associant culture, patrimoine, tourisme. Il existe un agenda événementiel important qui caractérise le territoire qui doit être maintenu voir développé.

Le bloc communautaire développe une politique culturelle basée sur de nouveaux équipements et outils, notamment numériques, mais également sur des projets culturels divers. La Communauté d'Agglomération gère les médiathèques, les cinémas (via des DSP) et l'Archéosite de Montans. Le développement d'une politique culturelle de proximité pourra être atteint par des actions conjointes au sein du bloc communal (communes/agglomération).

Par ailleurs, l'action culturelle « hors les murs », et plus particulièrement en milieu rural, est au cœur de la dynamique du réseau de lecture publique. Elle contribue à l'équilibre de l'offre culturelle sur le territoire et s'appuie sur une présence de terrain et une proximité particulièrement poussée. Après une mise en place et des résultats prometteurs (médiathèque mobile, bornes de lecture, etc.), cette mission est maintenant à considérer comme un service et une entité à part entière qu'il convient de développer.

D'autre part, certaines communes mettent en place une programmation soutenue par le développement d'infrastructures culturelles. Parmi ces projets, on peut citer l'aménagement d'un pôle culturel à Lisle-sur-Tarn, la mise en place d'un projet de développement autour de la salle multiculturelle à Téco.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Numeric tour : conseillers numériques qui s'installent partiellement dans les commerces
- ✓ Goût de la Terre
- ✓ Réaménagement fonctionnel et muséographique de l' Archéosite de Montans
- ✓ La médiathèque mobile

 **Principaux partenaires mobilisés :** État (notamment DRAC), Région, Département (dont Bibliothèque départementale), Communes, MJC du territoire, acteurs éducatifs, REAPP (Réseau d'écoute et d'Appui aux Parents), entreprises

#### **Indicateurs :**

- Fréquentation : lecteurs, participants, visiteurs, spectateurs
- Nombre d'évènements
- Nombre de structures (institutionnelles, associatives, privées, particuliers) qui proposent une offre d'animation ou programmation

## **AXE II : ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

### **Fiche-mesure II.5 : Encourager la participation et l'engagement des citoyens**

#### **Enjeux :**

- Promouvoir l'accès à la culture et au sport comme leviers de citoyenneté, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, en favorisant des activités respectueuses de l'environnement
- Encourager l'implication et la mobilisation des citoyens pour promouvoir la participation active dans les initiatives locales

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

La participation des citoyens à la vie publique et aux décisions qui les concernent est une des clés d'un territoire de démocratie et d'un territoire de cohésion sociale. Cela permet une plus forte adhésion aux politiques menées, une meilleure connaissance des actions et compétences de la Communauté d'Agglomération et des communes, et par la suite un plus fort investissement dans les actions qui mettent à contribution les citoyens.

Les actions en faveur de la participation citoyenne du bloc communal s'appuient principalement sur les communes, portes d'entrée de la relation avec les habitants, ainsi que sur le Conseil de Développement représentant la société civile. Parmi les actions menées, celles à destination des jeunes seront renforcées, la participation étant un moyen de prendre part à la vie démocratique lorsqu'ils ne peuvent pas encore voter. Développer des actions qui correspondent à leurs attentes est une des ambitions des élus communautaires. D'autres objectifs en matière de participation citoyenne concernent la politique éducative et la culture.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Promotion, mobilisation et soutien à l'engagement des jeunes
- ✓ Mise en place d'instance fédératrice d'échanges et de réflexion
- ✓ Valoriser l'action culturelle et les pratiques éducatives, dynamique d'un engagement citoyen des publics
- ✓ Maintien et consolidation de l'offre d'accueil et du travail partenarial
- ✓ Déploiement de nouvelles offres d'accueil, tarifaires et de proximité
- ✓ Organisation de grands projets transversaux de territoire

✓ Construction du Parcours de l'enfant

 **Principaux partenaires mobilisés :** Communes, Conseils municipaux Jeunes, Conseil de développement, acteurs éducatifs, acteurs de la politique de la ville

 **Indicateurs :**

- Nombre d'évènements
- Nombre d'acteurs impliqués dans la participation

## **AXE II : ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

### **Fiche-mesure II.6 : S'engager dans la transformation numérique pour une approche des services publics inclusives, interactives et innovantes notamment en matière de transition écologique**

#### **Enjeux :**

- Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
- Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

La transition numérique est un défi pour les acteurs privés et publics du territoire. Cette transition a de multiples bénéfices : elle permet notamment de gagner en compétitivité, de favoriser l'innovation et la création de valeur ajoutée notamment via l'utilisation de la donnée, de rendre la vie publique plus transparente et de créer de l'activité en favorisant les nouvelles manières de travailler (télétravail). Ainsi, le numérique est un enjeu transversal au développement économique, à la cohésion sociale (transparence de la vie publique et services publics en ligne) et à la transition écologique (meilleure connaissance du territoire et nouvelles pratiques de travail réduisant les déplacements).

Le rôle de la Communauté d'Agglomération est de participer à ces processus afin de maintenir la compétitivité des entreprises et d'améliorer l'attractivité économique du territoire. Cela passe notamment par le large déploiement de la fibre, qui est piloté par le Département mais où la Communauté d'Agglomération intervient dans l'accompagnement des communes. La création de tiers-lieux et de lieux favorisant l'innovation, la formation, la création, comme vu plus haut, et développer des nouvelles pratiques de travail à distance, font également partie de la stratégie.

La transformation numérique doit également être engagée au sein des services publics. Ce dernier point permet de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer l'efficacité de l'action publique en améliorant la connaissance du territoire via la data. Le numérique permet également de rendre certains services publics plus accessibles au public via les plateformes en ligne et d'améliorer la transparence de l'action publique via une communication numérique et de nouveaux modèles de citoyenneté. La stratégie de l'agglomération est de développer le numérique au sein de ses services internes et dans les services mis à disposition des habitants. On peut citer les exemples de la mise en œuvre de la dématérialisation des

actes d'urbanisme et de la mise à disposition des documents d'urbanisme. Le Plan d'Équipement Numérique des écoles du territoire en lien avec le Projet Éducatif Communautaire doit être poursuivi afin de former le citoyen numérique de demain. Ce Plan prévoit le déploiement de matériels numériques, la formation des élèves à l'utilisation des outils et réseaux sociaux, l'instauration de nouvelles pratiques pédagogiques, et la mise en place d'outils pédagogiques comme l'ENT (Espace Numérique de Travail).

Portail Familles est une plateforme conçue pour simplifier les démarches liées aux services péri et extra scolaires des écoles maternelles et élémentaires, gérés en direct par l'agglomération. L'objectif est d'offrir un service plus efficace et moderne, en simplifiant les procédures. Avec ce nouvel outil en ligne, les citoyens ont accès à toutes les informations, réservations et paiements nécessaires, le tout réuni en un seul endroit. Le portail Famille sera accessible à toutes les familles déjà inscrites en 2023/2024 dans une école publique maternelle et élémentaire et dont les services péri/extrascolaires et de restauration. Les démarches liées à la Petite Enfance restent sur le Portail Famille dédié, mais une fusion des deux portails est prévue en 2025, afin d'assurer une continuité dans vos démarches, de la crèche au CM2

De plus, afin de renforcer l'accès de proximité au numérique et lutter contre la fracture numérique, des conseillers numériques France Services sont déployés dans le cadre du projet numérique territorial. Cette action renforce une politique du numérique plus vaste développée par l'agglomération, qui s'appuie sur une dynamique d'acteurs et de lieux.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Déploiement de la Fibre Optique sur le territoire
- ✓ Création de Tiers-Lieux
- ✓ Formation et sensibilisation, se doter d'une stratégie performante sur les réseaux sociaux
- ✓ Dématérialisation des Services Publics : actes d'urbanisme, accessibilité au public des documents d'urbanisme, sécurisation des procédures
- ✓ Mise en œuvre des campagnes de communication grand public avec un accès à une information fiable, utile et actualisée pour encourager l'engagement des citoyens
- ✓ Déploiement du Plan d'Équipement Numérique des Écoles en partenariat avec l'Éducation Nationale pour éduquer le citoyen numérique de demain (achat de matériel + ressources numériques comme l'ENT)
- ✓ Lutte contre la fracture numérique (France Services, conseillers numériques, Aidants Connect), création de programme d'inclusion numérique
- ✓ Refonte du site internet pour porter à connaissance les réglementations, faciliter les démarches administratives et présenter les compétences de l'Agglomération
- ✓ Mise en place d'un Schéma Directeur de la Transformation Numérique : Système d'Information de territoire partagé avec les communes, sécurisation de l'activité et des accès, optimisation du parc informatique, Open Data et plateformes collaboratives, gestion de la donnée, réflexion sur les progiciels "métiers" des différents services
- ✓ Mise en place de services numériques sur le territoire

 **Principaux partenaires mobilisés :** État (notamment Éducation Nationale), Communes, Maison France Services, Associations, MJC du territoire

 **Indicateurs :**

- Nombre d'établissements France Services
- Nombre de conseillers numériques
- Nombre d'évènements et de participations
- État du parc numérique en milieu scolaire

## **AXE III : RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

### **Fiche-mesure III.1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments**

#### **Enjeux :**

- Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Pour un développement territorial équilibré et durable, l'Agglomération Gaillac Graulhet est engagée dans la transition écologique.

Elle a précédemment été labellisée « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte » (TEPcv). Elle a également été lauréate de 2 appels à projet du programme ACTEE – FNCCR 2021-2023 et est dotée d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) voté définitivement au Conseil communautaire en 2022.

Le territoire est, sur certains points, vulnérable face au réchauffement climatique, mais détient les clés pour poursuivre son engagement dans la lutte contre celui-ci. Il est exposé à plusieurs risques qui seront engendrés à long terme : Intensification des événements météorologiques extrêmes, perte de biodiversité, gestion de l'eau, etc. La préservation des espaces est donc un enjeu fondamental, notamment la séquestration du carbone. En effet, le territoire a réussi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par habitant, passant de 6,25 tCO<sub>2</sub> en 2013 à 5,46 tCO<sub>2</sub> en 2021. Cela représente une diminution significative sur une période d'environ 10 ans. De plus, la consommation énergétique par habitant a également baissé, passant de 22 880 kWh en 2013 à 20 753 kWh en 2021. Ces chiffres illustrent une tendance positive vers une empreinte environnementale plus faible sur le territoire.

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, l'action sur la consommation les dépenses énergétiques du secteur du bâtiment est primordiale. En effet, le secteur résidentiel représente 32,1% de la consommation énergétique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, ce qui en fait le premier secteur de consommation. Il est à noter qu'une part importante de cette énergie est électrique ou provient de la biomasse, donc les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur ne sont qu'en troisième position derrière les transports et l'agriculture. Pour maintenir la sobriété énergétique et arriver à réduire les dépenses énergétiques du secteur du bâtiment, la stratégie du bloc

communal est divisée en plusieurs types d'actions : l'amélioration énergétique (habitat social), la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement de constructions neuves de logements et de bâtiments publics moins énergivores.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Amélioration énergétique de l'habitat privé et des logements locatifs sociaux
- ✓ Rénovation du patrimoine public des collectivités et de l'éclairage public, dont rénovation énergétique des bâtiments scolaires
- ✓ Développement des constructions neuves bioclimatiques et sobres en énergie (en cours)
- ✓ Plan de sobriété énergétique (gestion des températures, com°, écogestes)
- ✓ Intégration des matériaux biosourcés dans les projets communautaires

 **Principaux partenaires mobilisés :** État (notamment, ANAH, ADEME), Région Occitanie, Département du Tarn, Territoire d'énergie

#### **Indicateurs :**

- Nombre de ménages accompagnés
- Consommation énergétique des bâtiments communautaires (pour x bâtiments)

## AXE III : RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### Fiche-mesure III.2 : Développer les énergies renouvelables et réduire la part des énergies fossiles

#### **Enjeux :**

- Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Afin de réduire les gaz à effets de serre émis à l'échelle du territoire, renforcer sa résilience et préserver les ressources, il est nécessaire de développer la production d'énergies renouvelables. Actuellement, 24,16% en 2021 de l'énergie consommée sur le territoire provient d'une énergie durable. Les filières les plus représentées sont le bois domestique, l'hydro-électricité et le solaire photovoltaïque.

Ce développement des énergies renouvelables doit être poussé par l'action publique pour arriver à atteindre les objectifs fixés. Le bloc communautaire doit ainsi mener des projets de production mais également soutenir les initiatives privées, qu'elles viennent d'entreprises ou de citoyens.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Installations solaires (photovoltaïques et thermiques) sur toitures privées et publiques en favorisant l'autoconsommation collective
- ✓ Accompagner l'émergence de plus gros projets de production d'ENr et soutenir les démarches citoyennes
- ✓ Chaufferies bois (individuelles ou réseau de chaleur)
- ✓ Production et injection réseau de biogaz (unités de méthanisation) (Tryfil)
- ✓ Déploiement d'une stratégie ENr territoriale (accompagnement des communes sur les zones AENP)
- ✓ Changement des chaudières fioul et gaz par de la biomasse ou pompes à chaleur
- ✓ Géothermie sur des équipements publics

#### **Principaux partenaires mobilisés :** État (notamment ADEME), Région, Département, Europe, coopératives citoyennes

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 081-200066124-20241125-210\_2024-DE



 **Indicateurs :**

- Puissances installées thermiques et électriques
- Énergie renouvelable produite par an
- % part des EnR par catégorie d'EnR
- Nombre de mégawatts économisés en énergies fossiles (Terristory)

## AXE III : RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### Fiche-mesure III.3 : Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

#### **Enjeux :**

- Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
- Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques écoresponsables et en favorisant les actions de transition écologique

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Le réchauffement climatique va exposer le territoire à divers risques pour les espaces et les ressources, qui auront un impact sur l'environnement et les espèces mais aussi sur les habitants. La ressource en eau va diminuer, la biodiversité baisser, les épisodes de chaleur et d'évènements climatiques extrêmes augmenter.

La préservation des espaces naturels, de leur faune et flore, ainsi que des ressources du territoire sont des enjeux importants de la transition écologique. L'intégration des notions de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique dans l'aménagement et les activités du territoire sont également des points clés. Ces démarches ont pour but de préserver l'environnement tout en garantissant un cadre de vie confortable pour les habitants en minimisant l'impact du réchauffement climatique sur leur quotidien (par exemple en construisant des écoquartiers et en aménageant des îlots de fraîcheur).

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Limitation consommation foncière et préservation des espaces agricoles et naturels
- ✓ Aménagements urbains de type éco-quartier, îlots de fraîcheur
- ✓ Désimperméabilisation et renaturation des espaces publics
- ✓ Optimisation de la gestion de l'eau (eau potable, irrigation)
- ✓ Amélioration de la connaissance des enjeux locaux de biodiversité
- ✓ Promotion d'une agriculture durable et des circuits courts (projet alimentaire territorial)
- ✓ Poursuivre les actions de réduction et de valorisation des déchets
- ✓ Projet " Nettoyage au naturel des bâtiments"

- ✓ Mesures de la qualité de l'air ERP et installation des capteurs CO<sub>2</sub>
- ✓ Appel à projet « Demain c'est aujourd'hui »
- ✓ Déploiement d'un kit « Développement Durable » dans les écoles et les crèches
- ✓ Plan arbres pour végétaliser et planter dans les écoles et les crèches
- ✓ Réflexion sur les enjeux paysages (Plan paysage, pour la transition énergétique)
- ✓ Budget vert
- ✓ Installation sanitaire hydro-économe mousseurs
- ✓ Mobilisation des acteurs : référent climat, sensibilisation du public
- ✓ Récupération des eaux de pluie
- ✓ Sensibilisation acteurs du territoire / citoyens à la transition écologique

 **Principaux partenaires mobilisés :** État, Région, Département du Tarn, Communes, Association Arbres & Paysages Tarnais, Agence Régionale de la Biodiversité, ADEME, Agence de l'eau Adour-Garonne, CAUE du Tarn, LPO, CPIE du pays Tarnais

 **Indicateurs :**

- Nombre d'actions de communication/sensibilisation
- Nombre de diagnostics de conformité d'assainissement individuel
- Quantité d'eau prélevée et consommée
- Nombre de m<sup>2</sup> désimperméabilisé

## AXE III : RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### Fiche-mesure III.4 : Développer une mobilité durable sur le territoire

#### **Enjeux :**

- Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur pour renforcer la cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques écoresponsables et en favorisant les actions de transition écologique

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Le secteur des transports routiers représente le deuxième secteur consommateur d'énergie 31,6% en 2021 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération mais aussi le deuxième en termes d'émissions de gaz à effet de serre 30,6% en 2021. Par ailleurs, ce secteur est très dépendant des énergies fossiles. Ainsi, une politique forte en matière de mobilités est essentielle pour la transition écologique.

Les compétences en matière de mobilité sont partagées entre la Région, la Communauté d'Agglomération et les communes. Il est donc important d'assurer une bonne coordination afin de mener des actions cohérentes dans ce domaine. Le bloc communal développe une politique mobilité qui englobe divers aspects : le développement de l'offre alternative à la voiture individuelle, les mobilités comme vecteur de lien social, le développement de la culture de la mobilité durable et l'amélioration des infrastructures et services existants.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Intégration des enjeux de mobilité dans les politiques d'urbanisme
- ✓ Appel à projet ADEME fond mobilité active
- ✓ Évaluation des actions du Plan Mobilité rural

#### **Vélo :**

- ✓ Schéma Directeur Cyclable communautaire
- ✓ Développer les infrastructures cyclables sécurisées et confortables
- ✓ Sensibiliser et accompagner les scolaires à l'usage des modes actifs en lien avec le Plan Vélo

- ✓ Mise en place de services de location ou de prêt de vélos auprès
- ✓ Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du Schéma Directeur Vélo, programme ALVEOLE

❖ **Mobilités alternatives à la voiture individuelle :**

- ✓ Communiquer sur les offres alternatives à disposition sur le territoire (plateforme d'info multimodale unique, évènementiels)
- ✓ Développement de nouvelles offres de transport
- ✓ Accompagner la réalisation de Plan de Déplacement auprès des employeurs du territoire et de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

❖ **Transport en commun :**

- ✓ Optimiser les réseaux de transports collectifs existants et de transport à la demande

❖ **Covoiturage :**

- ✓ Covoiturage et mobilité professionnelle (collectivités et entreprises privées)
- ✓ Mesures d'acculturation et de communication autour de la plateforme covoiturage, Fond Vert / LEADER
- ✓ Proposer une plateforme communautaire et sociale de covoiturage

✚ **Principaux partenaires mobilisés :** État, ADEME, Région Occitanie, Département du Tarn, Communes, SPL « D'un point à l'autre », FEDERTEEP, OTEMA TSA

✚ **Indicateurs :**

- Fréquentation des transports en commun
- Linéaire d'aménagements cyclables
- Usage des TC : nombre de déplacements collectifs sur le territoire
- Nombre d'aires de covoiturage
- Nombre de bornes de recharges électriques
- Fréquentation TAD
- Part modale des déplacements domicile-travail en voiture individuelle

## **AXE III : RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

### **Fiche-mesure III.5 : Accentuer la politique de réduction, valorisation et recyclage des déchets**

#### **Enjeux :**

- Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques écoresponsables et en favorisant les actions de transition écologique
- Améliorer les comportements au sein des ménages en promouvant la réduction des déchets, le recyclage et la consommation responsable pour préserver les ressources naturelles et limiter l'impact environnemental
- Adopter une stratégie et un plan d'action sur les sept piliers de l'économie circulaire

#### **Diagnostic / Contexte / Schémas existants :**

Réduire l'impact des déchets sur l'environnement est le dernier point de la stratégie du bloc communal en matière de transition écologique. La compétence des collectes, des déchets générées sur les sites représentent le quatrième poste d'émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, 635 tCO<sub>2</sub>. Au-delà de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre engendrés par la production et la collecte des déchets, la question de leur réduction et de leur valorisation énergétique se pose.

Dans l'économie circulaire on y intègre un fort volet « gestion des déchets » pour les usagers mais également pour les professionnels. Elle est un sujet transversal qui aborde les questions de production, de consommation, de réemploi, de réparation et de recyclage. Les professionnels du territoire peuvent y voir une source d'économie financière, de compétitivité et d'image.

#### **Type d'actions ou projets :**

- ✓ Déploiement du compostage individuel et collectif : vente, communication
- ✓ Refonte et des tarifs incitatifs (OM, TRI et Biodéchets) pour les professionnels : redevance spéciale
- ✓ Mise en place d'une collecte spécifique pour les biodéchets, en vrac, pour les professionnels. Valorisation en compost à Trifyl
- ✓ Harmonisation de la TEOM sur le territoire

- ✓ Poursuite de la conteneurisation des foyers sur les communes de [ ] et collecté en caissette jaune pour le tri sélectif : Rabastens, Busque, Puybegon, St Gauzens, Briatexte, Gaillac et Graulhet
- ✓ Extension des consignes de tri, tri de l'ensemble des emballages plastiques dans la poubelle jaune (film, pot et sachets plastiques en + des bouteilles et flacons)
- ✓ Mise en place de points d'apports volontaires (PAV) dans les centres-villes et bourgs étroits. Ex : mise en place de cuves enterrées pour les 3 flux (verre, tri sélectif et OM) sur Gaillac et Rabastens puis Briatexte, Lisle/Tarn. Remplacement des PAV équipés en bacs par des colonnes aériennes
- ✓ Expérimentation sur Senouillac, Cestayrols : PAV colonnes aériennes en centre-bourg pour changer la fréquence de collecte en 0,5 pour les OM
- ✓ Mise en place du tri des biodéchets (issus de la cuisine ou du jardin) avec un sac de couleur collecté en même temps que les déchets résiduels, distribution des sacs pour les particuliers puis pour les écoles et les crèches
- ✓ Achat d'un deuxième camion-benne au GNV
- ✓ Tri optique à l'usine de valorisation des déchets résiduels puis valorisation sous forme de compost/biométhane via Tryfil
- ✓ Un projet : Trifyl Horizon 2030

 **Principaux partenaires mobilisés :** État (notamment ADEME), Région, Département, Syndicat Départemental Trifyl

 **Indicateurs :**

- Tonnages collectés
- % de valorisation des déchets
- Nombre de composteur vendu/an

# FICHES-ACTIONS PAR AXES :

**AXE 1 :** S'engager pour un développement économique durable

**AXE 2 :** Œuvrer pour une cohésion juste et éco-responsable

**AXE 3 :** Renforcer et accélérer l'engagement du territoire pour la transition écologique et énergétique

# **AXE 1 – S’ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE**



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie et dans les domaines de la transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales dans un contexte de transition écologique
Intitulé de l'action	<b>Programme Territoire d'Industrie Tarn Nord</b>
Commission référente	Commission Attractivité
Élu référent	- 14 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé du développement industriel
Direction / Service pilote	Direction de l'Économie
Chef de Projet	Solène TOÏGO
Objectifs généraux	Ce programme de développement industriel repose sur 4 grands axes sur lesquels le territoire Tarn Nord s'est engagé : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'emploi – la formation – les compétences ;</li> <li>➤ L'innovation ;</li> <li>➤ La transition écologique ;</li> <li>➤ Le foncier / friches industrielles.</li> </ul>
Description de l'action	<p><b>Emploi – Formation – Compétences</b> : répondre aux enjeux du recrutement et de la fidélisation des salariés ;</p> <p><b>Innovation</b> : accroître les coopérations autour de la création (et le développement) d'entreprises productives innovantes ;</p> <p><b>Friches Industrielles Foncier</b> : reconquérir les friches industrielles, offrir un espace pour tout projet industriel ;</p> <p><b>Transition Écologique</b> : promouvoir une industrie décarbonée et sobre en ressources.</p>
Budget Inscrit au budget 2024	Mutualisation entre les 3 EPCI du reste à charge du poste de Chef de Projet : 10 000 €
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> COTECH Emploi – Formation le 9 février</li> <li>• 1<sup>er</sup> COPIL le 4 mars</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début octobre 2024 : lancement de l'étude GPECT</li></ul>
<b>Partenaires principaux</b>	L'agglomération de l'Albigeois, la Communauté de communes du Carmausin, l'Etat et ses différentes instances, la Région Occitanie...
<b>Document cadre de référence</b>	Dossier de candidature pour obtenir la labellisation Territoires d'Industrie



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie
CRTE - ORIENTATION	Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales dans un contexte de transition écologique
Intitulé de l'action	<b>Pépinières d'entreprises Granilia Gaillac-Graulhet</b>
Commission référente	Commission Attractivité
Élu référent	- Conseiller délégué à la présidence de la Commission Attractivité du territoire
Direction / Service pilote	Direction de l'Économie
Chef de Projet	Solène TOÏGO
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tendre vers un outil de type « centre de ressources » ou « maison de l'économie »</li> <li>➤ Permettre un meilleur accueil physique des entreprises en modernisant l'offre d'hébergement</li> <li>➤ Mieux positionner l'offre sur des filières d'activités stratégique</li> </ul>
Description de l'action	<p>Développer des permanences avec les partenaires de la création sur les sites de Gaillac et Graulhet.</p> <p>Développer la mise en place d'ateliers pour les résidents autour des thématiques actuelles : RSE, numérique, IMPACT SCORE de la Région Occitanie, ....</p> <p>Promouvoir la pépinière – hôtel d'entreprises comme un lieu ressource autour de la création d'entreprises : réseau de partenaires fort, animations, subventions, ...</p>
Budget Inscrit au budget 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2024 : 40 000 €</li> <li>• 2025 budget prévisionnel : 25 000 €</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	
Partenaires principaux	Région Occitanie (financeurs), Réseaux CORTEX et IP + et leurs membres



<b>Document cadre de référence</b>	SDE
<b>Dispositifs liés</b>	Appel à projet Entrepreneuriat 2022 – 2024 de la Région Occitanie

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Construire une image attractive valorisant l'économie locale et durable, les ressources et les compétences locales de l'offre d'accueil
CRTE - ORIENTATION	Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales dans un contexte de transition écologique
Intitulé de l'action	<b>Start-up création de tuiles multifonctionnelles</b>
Commission référente	Commission Attractivité
Élu référent	- 14 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé du développement industriel
Direction / Service pilote	Direction de l'Économie
Chef de Projet	Solène TOÏGO
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tester sur le terrain ses démonstrateurs, afin d'améliorer sa tuile dans différentes mises en situation</li> <li>➤ L'objectif étant de récupérer l'eau de pluie, et de la réutiliser pour l'arrosage des espaces verts par exemple</li> </ul>
Description de l'action	<p>À la suite de plusieurs rencontres avec la société CACTILE qui développe ce projet, la Communauté d'Agglomération souhaite soutenir cette jeune start-up tarnaise. Engagée dans une démarche de transition écologique et d'accompagnement des entreprises innovantes sur son territoire, la Communauté d'Agglomération a en effet validé le principe d'une expérimentation de cette nouvelle technologie particulièrement innovante sur un bâtiment communautaire.</p> <p>Le choix de ce site public comme espace test devra se faire en raison de caractéristiques particulières du bâtiment : une grande hauteur et des surfaces importantes.</p> <p>Le site de la Médiathèque de Graulhet s'est avéré être le plus à même de correspondre au besoin de l'entreprise, tout en respectant les contraintes urbanistiques et techniques des bâtiments.</p>
Budget Inscrit au budget 2025	Sera soumis à arbitrage pour un reste à charge prévisionnel de 28 000 € HT
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 : sollicitation des financeurs Région Occitanie et Agence de l'Eau Adour Garonne + arbitrage budgétaire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>1<sup>er</sup> semestre 2025 : élaboration du rétroplanning du chantier pour une mise en service en septembre 2025 (lien à faire avec le projet de PV toiture piloté par les services techniques)</li></ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Région Occitanie, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Incubateur Mines d'Albi
<b>Document cadre de référence</b>	PCAET : Gestion des ressources en eau SDE : soutien à des entreprises innovantes



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b></li> <li>- <b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b></li> </ul>
CRTE – ENJEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une image attractive valorisant l'économie locale et durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil</li> <li>- Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique</li> </ul>
CRTE – ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et optimiser le foncier et l'immobilier économique stratégique en l'accompagnant dans la transition écologique</li> <li>- Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien</li> </ul>
Intitulé du projet :	<b>Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel foncier des friches</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 6 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols
Direction / Service :	Direction aménagement / service urbanisme
Chef de Projet :	Boris ANDRIEU
Inscrit au budget 2024	État (fonds vert) 28 622 € HT Europe (Leader) 51 378 € HT Total : 100 000 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renouvellement urbain</li> <li>➤ Reconversion pour produire des locaux d'activité, des logements et des équipements publics</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démolition pour dédensifier un tissu urbain</li> <li>➤ Créer des espaces publics</li> <li>➤ Renaturation et désimperméabilisation</li> <li>➤ Développer à terme un outil d'aide à la décision stratégique pour la collectivité</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 en 2024 : Diagnostic flash</li> <li>• Phase 2 en 2025 : Analyse pré-opérationnelle des potentiels de requalification et préfiguration d'une stratégie foncière ad hoc</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Communes Personnes Publiques Associées (État, Département, Région, chambres consulaires ...) EPF
<b>Document cadre de référence</b>	SRADDET, PLH, PCAET
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Toutes les politiques d'aménagement du territoire
<b>Autres informations</b>	Loi climat et résilience et objectif ZAN



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE - AXE</b>	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
<b>CRTE - ENJEU</b>	Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie
<b>CRTE - ORIENTATIONS</b>	Développer et optimiser le foncier et l'immobilier économique stratégique en l'accompagnant dans la transition écologique
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Optimisation du foncier économique existant</b>
<b>Commission référente</b>	Attractivité économique
<b>Élu référent</b>	COFIL ZAE (Economie/Aménagement)
<b>Direction / Service pilote</b>	Économie
<b>Chef de Projet</b>	Hervé CHARNAY
<b>Objectifs généraux</b>	La loi ALUR, notamment, appelle les collectivités locales à intégrer des réflexions de densification et de mutations des espaces déjà artificialisés afin de limiter l'extension urbaine sur les terres agricoles et naturelles. Cette démarche d'approche du foncier comme une ressource à préserver et à optimiser doit également être en cohérence avec les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre mais aussi de répondre à un contexte budgétaire de plus en plus contraint des collectivités, tant en fonctionnement qu'en investissement. L'optimisation des zones d'activités existantes est une des principales orientations pour limiter les extensions urbaines. Sa mise en œuvre apparaît incontournable dans un contexte de raréfaction du foncier économique disponible sur le territoire.
<b>Description de l'action</b>	Dans ce contexte, et conformément à l'article 220 de la Loi Climat et résilience du 21/08/2021, la Communauté d'agglomération a réalisé un inventaire exhaustif des 17 ZAE (IZAE) dont elle est gestionnaire qui a permis de mettre en évidence, pour chaque ZAE, le potentiel d'optimisation foncière, soit des « gisements foncier » (espaces inoccupés ou sous-occupés) susceptibles de pouvoir accueillir des

	<p>activités économiques complémentaires dans les ZAE existantes. 2 types de gisements ont été distingués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. les lots non bâtis ou «dents creuses»,</li> <li>. Les lots avec un bâti vacant,</li> </ul> <p>La poursuite de cette action consisterait à être en situation de pouvoir mobiliser ces espaces, pour l'essentiel privé (90%) et qui font l'objet d'une « rétention foncière ».</p> <p>Une analyse géomatique est envisagée, couplée à un travail de terrain (actualisation des données) et d'échanges avec les propriétaires de manière à identifier « réellement » les terrains sous-exploités, pouvant être divisés et offrir ainsi un potentiel foncier pour l'accueil de nouvelles activités. Cette expertise ne se limitera pas au découpage cadastral, car plusieurs parcelles et différents propriétaires peuvent être concernés.</p>
<b>Budget Inscrit au budget 2024</b>	A préciser (ressource interne ou prestataire externe)
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cours de définition</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Propriétaires privés (valorisation foncière par la revente de terrain)
<b>Document cadre de référence</b>	Stratégie de positionnement des Infrastructures Économiques
<b>Autres informations</b>	L'essor du Bimby (Build in my back yard) montre que ce type d'opération peut représenter aussi une réelle alternative pour les activités économiques.



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b></li> <li>- <b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b></li> </ul>
CRTE – ENJEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une image attractive valorisant l'économie locale et durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil</li> <li>- Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique</li> </ul>
CRTE – ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et optimiser le foncier et l'immobilier économique stratégique en l'accompagnant dans la transition écologique</li> <li>- Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien</li> </ul>
Intitulé du projet :	<b>Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel foncier des friches</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 6 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols
Direction / Service :	Direction aménagement / service urbanisme
Chef de Projet :	Boris ANDRIEU
Inscrit au budget 2024	État (fonds vert) 28 622 € HT Europe (Leader) 51 378 € HT Total : 100 000 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renouveau urbain</li> <li>➤ Reconversion pour produire des locaux d'activité, des logements et des équipements publics</li> <li>➤ Démolition pour dédensifier un tissu urbain</li> <li>➤ Créer des espaces publics</li> <li>➤ Renaturation et désimperméabilisation</li> </ul>

	➤ Développer à terme un outil d'aide à la décision stratégique pour la collectivité
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 en 2024 : Diagnostic flash</li> <li>• Phase 2 en 2025 : Analyse pré-opérationnelle des potentiels de requalification et préfiguration d'une stratégie foncière ad hoc</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Communes Personnes Publiques Associées (État, Département, Région, chambres consulaires ...) EPF
<b>Document cadre de référence</b>	SRADDET, PLH, PCAET
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Toutes les politiques d'aménagement du territoire
<b>Autres informations</b>	Loi climat et résilience et objectif ZAN

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Construire une image attractive valorisant l'économie locale et durable, les ressources et les compétences locales et l'offre d'accueil
CRTE - ORIENTATION	Développer et optimiser le foncier et l'immobilier économique stratégique en l'accompagnant dans la transition écologique
Intitulé de l'action	<b>Aménagement paysager des zones d'activités</b>
Commission référente	Animation Économique
Élu référent	
Direction / Service pilote	Attractivité / Économie
Chef de Projet	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conforter l'attractivité économique et l'image de l'Agglomération</li> <li>➤ Valoriser l'image des entreprises implantées en zones d'activités</li> <li>➤ Proposer un environnement qualitatif aux entreprises en recherche de solutions d'implantation</li> </ul>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre d'un programme pluri-annuel, il s'agit de requalifier au fur et à mesure les zones d'activités du territoire à travers un renforcement du volet paysager</li> </ul>
Budget Inscrit au budget 2024	100 000 € HT
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin – septembre 2021 – Étude aménagement paysager phase 1 et définition du cadre d'intervention pour les premiers aménagements</li> <li>• Automne 2021 – fin 2021 – Lancement des premiers aménagements</li> <li>• À partir de 2022 – Mise en place d'un programme pluri-annuel d'aménagement paysager</li> </ul>
Partenaires principaux	CAUE, architecte conseil de l'Etat
Document cadre de référence	Pas de document cadre, lien avec la réflexion lancée sur le foncier à vocation économique



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Accompagner les filières locales, créatrices d'emploi non délocalisables, en mettant en avant la qualification des entreprises et des salariés, dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie
CRTE - ORIENTATION	Dynamiser le commerce et l'artisanat local
Intitulé de l'action	<b>Programme d'Appui Numérique commerçants, artisans, TPE-PME</b>
Commission référente	Action économique
Élu référent	- 4 <sup>ème</sup> Vice-présidente Chargée de l'action économique
Direction / Service pilote	Attractivité
Chef de Projet	Marine MOUYS
Objectifs généraux	➤ Accélérer la transformation numérique des commerçants, artisans et TPE-PME du territoire
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation des ateliers par une ressource interne à l'Agglo, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn.</li> </ul>
Inscrit au budget 2024	Oui
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29/01/2024 : Atelier créer ou refondre son site internet animé par la CCI</li> <li>• 10 diagnostics numériques en 2023 fait par la CMA // 4 pour le moment en 2024</li> </ul>
Partenaires principaux	Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn.
Document cadre de référence	Schéma de développement économique



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Développer l'économie touristique et une politique culturelle locale centrée sur la valorisation des ressources patrimoniales, tout en améliorant le référencement et la notoriété de la destination
CRTE - ORIENTATION	Renforcer l'attractivité locale et durable de la destination touristique
Intitulé du projet :	<b>Rénovation du Pont du chemin de fer touristique du Tarn – Pont de Salles, viaduc sur l'Agout</b>
Commission référente :	Aménagement
Direction / Service :	Ingénierie de projets et financements extérieurs
Chef de Projet :	Anne PERONNE
Inscrit au budget 2024	État (FNADT) : 265 000 € HT (acquis) Département : 95 000 € HT Région : 50 000 € HT Communauté de communes Tarn Agout : 29 000 € 111 000 € HT (36 500 € Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, 36 500 € commune de Giroussens, 38 000 € commune de Saint-Lieux les Lavar)
	Total : 550 000,00 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réhabiliter dans le but de le remettre en circulation</li> <li>➤ Réouverture du pont et sa remise en exploitation</li> <li>➤ Réutilisation pour le train touristique</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commande Bureau études techniques : juin 2024</li> <li>• DCE : Mai 2024</li> <li>• Lancement consultation : juin 2024</li> <li>• Notification du marché et commandes associées : juillet 2024</li> <li>• Début travaux : septembre 2024</li> <li>• Réception : décembre 2024</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée des travaux : 4/5 mois</li> </ul>
Partenaires principaux	État, Région, Département



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE - AXE</b>	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
<b>CRTE - ENJEU</b>	Adopter une stratégie et un plan d'action sur les sept piliers de l'économie circulaire
<b>CRTE - ORIENTATION</b>	Favoriser le développement d'un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable afin d'offrir une alimentation saine et locale à tous les habitants du territoire qui intègrent l'adaptation au changement climatique
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Lancement d'une étude et définition d'une stratégie « Économie Circulaire »</b>
<b>Commission référente</b>	Aménagement
<b>Élu référent</b>	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente Chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
<b>Direction / Service pilote</b>	Direction aménagement / service PCAET
<b>Chef de Projet</b>	Amélie GALAND
<b>Autres services associés</b>	Climat (Julie PINCE), Économie (Hervé CHARNAY) et Déchets (Patricia LAFOND)
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définir une stratégie globale de la politique économie circulaire</li> <li>➤ Identifier/développer les filières à enjeux</li> <li>➤ Soutenir et développer la consommation responsable, la sobriété des acteurs, l'écoconception des produits et des services, l'économie industrielle et territoriale, la coopération</li> <li>➤ Promouvoir et mettre en place des outils en faveur de l'économie circulaire</li> </ul> <p>Coopérer et fédérer les acteurs du territoire sur l'ensemble des 7 piliers de l'économie circulaire</p>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2025 : lancement du diagnostic économie circulaire sur le territoire, identifier les enjeux, les objectifs, recenser les acteurs. Adopter une stratégie et un plan d'action sur les 7 piliers de l'EC.</li> <li>• Déployer la commande publique responsable</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les actions et les acteurs œuvrant dans l'écoconception, le réemploi, la réutilisation ...</li> <li>• 2026 : mettre en place des outils pour favoriser les synergies (moyens humains, locaux, équipements, ...)</li> </ul>
<b>Budget</b> Inscrit au budget 2024-2025	50 000 € pour la partie « étude »
<b>Calendrier -</b> <b>Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept 2024 : arrivée d'une chargée de mission Economie Circulaire en contrat de projet (3 ans)</li> <li>• Début 2025 : lancement de l'étude et de l'accompagnement dédié au volet ECI.</li> <li>• 2025 à 2028 : formation des élus, animation territoriale des acteurs, rencontres, mises en place d'outils, de synergie, ...</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	ADEME Occitanie, CCI du Tarn, CMA du Tarn, Chambre d'Agriculture du Tarn
<b>Document cadre de référence</b>	Programme Territoire en Transition – contrat d'objectif territorial 2024-2028 avec le référentiel Economie Circulaire et Industrielle
<b>Dispositifs liés</b>	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2023 – 2028 Programme Territoire d'Industrie PCAET 2022-2028



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE - AXE</b>	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
<b>CRTE - ENJEU</b>	Maintenir, développer et diversifier l'agriculture locale/biologique et plus respectueuse de l'environnement (HVE) pour préserver l'aménagement de l'espace, la gestion durable des ressources naturelles et la biodiversité
<b>CRTE - ORIENTATION</b>	Favoriser le développement d'un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable afin d'offrir une alimentation saine et locale à tous les habitants du territoire qui intègrent l'adaptation au changement climatique
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Extension Vinnopole – Soutien à la recherche et innovation</b>
<b>Commission référente</b>	Attractivité
<b>Élu référent</b>	- 4 <sup>ème</sup> Vice-présidente Chargée de l'action économique
<b>Direction / Service pilote</b>	Direction de l'Economie
<b>Chef de Projet</b>	Hervé CHARNAY
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rénover et agrandir le site qui accueille l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin) afin d'augmenter la capacité d'accueil de salariés mais aussi diminuer les consommations énergétiques du bâtiment</li> <li>➤ Rénovation énergétique pour diminuer de 30 % au moins les consommations du site</li> <li>➤ Extension et modification de la partie administrative pour augmenter la capacité d'accueil</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Le pôle Sud-Ouest de l'Institut Français de la Vigne et du Vin est hébergé dans des bâtiments appartenant à la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet. Ces locaux de « Vinnopôle », situés sur la Commune de Peyrole et loués à l'IFV, ont été construits en 2002 par la Communauté de Communes Tarn & Dadou et comprennent des bureaux, une salle de réunion, un laboratoire, un chai de mini-vinifications et un chai de vinifications de capacité plus importante. Un vignoble de 15 hectares dédié à l'expérimentation et un bâtiment d'exploitation complètent cet outil dédié à la recherche -

	développement viti-vinicole et au transfert de technologies destinés aux entreprises viti-vinicoles du sud-Ouest.
<b>Budget</b> Inscrit au budget 2024	700 k € sur 2 années
<b>Calendrier -</b> Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Validation Esquisse</b> : Sept 24</li> <li>• <b>Validation AVP</b> : Oct 24</li> <li>• <b>Instruction PC</b> : Démarrage instruction Nov 24 (5 mois)</li> <li>• <b>Lancement AO</b> : Fev-Mars 25</li> <li>• <b>Hypothèse démarrage travaux</b> : Juin 25</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Vinnopole (IFV), CAGG, AUDEO, MOE (Max Faramond alter architecture), Département, Région, État
<b>Document cadre de référence</b>	Fiche Projet, PAT, Schéma de Développement Économique
<b>Dispositifs liés</b>	Fond Vert, DETR

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>
CRTE - ENJEU	Maintenir, développer et diversifier l'agriculture locale/biologique et plus respectueuse de l'environnement (HVE) pour préserver l'aménagement de l'espace, la gestion durable des ressources naturelles et la biodiversité
CRTE - ORIENTATION	Favoriser le développement d'un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable afin d'offrir une alimentation saine et locale à tous les habitants du territoire qui intègrent l'adaptation au changement climatique
Intitulé de l'action	<b>Projet Alimentaire Territorial (PAT)</b>
Commission référente	Attractivité
Élu référent	- Conseiller délégué à l'économie agricole
Direction / Service pilote	Direction de l'Économie
Chef de Projet	Simon MARTY
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer une culture de l'ambassadeur du bien manger</li> <li>➤ Pérenniser et accompagner la structuration des filières</li> <li>➤ Préserver les ressources du territoire</li> </ul>
Description de l'action	Le projet alimentaire territorial est un programme qui a pour objectif de dynamiser les interactions entre l'agriculture et l'alimentation sur le bassin (soutenir les installations des agriculteurs, les circuits courts, les produits locaux dans les cantines, relocalisation de certaines productions, ...).
Budget Inscrit au budget 2024	Fonctionnement : 55 k (Essor Maraicher) + 24 k (Actions diverses) + 20 k (Maison des Vins) 21 k (Achats d'équipements)
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Août 2021</b> : Labélisation PAT Phase de niveau 1</li> <li>• <b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b> : Démarrage du diagnostic agricole et alimentaire</li> <li>• <b>2<sup>nd</sup> semestre 2022</b> : Travail coopératif (élus, citoyens, chambres consulaires, Dpt, Région)</li> <li>• <b>Mai 2023</b> : Validation des orientations et des axes stratégiques du Projet Alimentaire Territorial en Conseil Communautaire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>2<sup>nd</sup> semestre 2023 – 1<sup>er</sup> semestre 2024</b> : Construction et définition de projets internes et partenariaux, construction d'actions</li><li>• <b>2<sup>nd</sup> semestre 2024 – 1<sup>er</sup> semestre 2025</b> : Travail sur dossier et plan d'actions LT pour candidater à la labellisation de niveau 2</li></ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Chambre d'Agriculture du Tarn, Essor Maraicher (Espace Test Agricole), OPLA (Association O Petits Légumes d'Autant), DRAAF, ADEME, DREAL, DÉPARTEMENT, RÉGION, EUROPE
<b>Document cadre de référence</b>	PCAET, SDE, Délibération PAT

A thick, vertical orange bar runs down the left side of the page.A small, solid blue square is located at the bottom left corner of the page.

# **AXE 2 – ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE**



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques</li> <li>• Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique</li> <li>• Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable</li> </ul>
CRTE – ORIENTATION	Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité
Intitulé du projet :	<b>Programme Bourgs-centres et Cœurs de village</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la présidence de la Commission de l'aménagement du territoire et au suivi des contrats territoriaux, programme LEADER et évaluation des politiques
Direction / Service :	Direction aménagement / service ingénierie de projets et financements extérieurs, habitat, urbanisme opérationnel, économie
Chef de Projet :	Valérie BRIAND
Inscrit au budget 2024	Oui (enveloppe fonds de concours 2019-2026 : 6 588 718 euros €)
Objectifs généraux	➤ Accompagner l'aménagement des centres villes et cœurs de villages visant à renforcer l'attractivité des centres, via les

	<p>dispositifs techniques et financiers de la Communauté d'agglomération et des partenaires institutionnels (politique économique, habitat, urbanisme, dispositif Petites Villes de demain Etat, Contrats Bourgs-centres Région, politiques départementales de développement territorial)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagner les communes sur le volet qualitatif des projets de d'aménagement et de valorisation des espaces publics, notamment au travers du partenariat avec le CAUE permettant d'avoir une vision plus globale des enjeux d'aménagement urbains</li> <li>➤ Optimiser les financements sur ces projets avec un objectif d'effet levier, notamment via l'intervention d'un fonds de concours de l'agglomération versé aux communes maître d'ouvrage, accompagnant les projets d'investissements communaux répondant aux objectifs et thématiques du CRTE</li> </ul>
<p><b>Calendrier - Dates clés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délibération 27/11/2017 approuvant la mise en œuvre du programme</li> <li>• Délibération du 16/12/2019 approuvant le règlement d'intervention du programme</li> <li>• Délibérations des 21/11/2022 et 13/05/2024 élargissant les thématiques éligibles aux fonds de concours</li> <li>• Signature de la convention de partenariat avec le CAUE 12/06/2019 et des avenants à la convention 2020-2022-2023-2024</li> </ul>
<p><b>Partenaires principaux</b></p>	<p>CAUE du Tarn, Etat (Préfecture du Tarn), Région Occitanie, Département du Tarn, Banque des territoires, EPF Occitanie, Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence Régionale de Santé Occitanie, bailleurs sociaux, Chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat</p> <p>Mobilisation des dispositifs financiers Europe, Etat, Région, Département au titre des Contrats territoriaux (Contrat de Réussite pour la Transition Écologique, Contrat Territorial Occitanie, Contrats Bourgs-centres Occitanie, Contrat Atouts Tarn, LEADER)</p>
<p><b>Document cadre de référence</b></p>	<p>Délibération 27/11/2017          Règlement d'intervention du programme bourgs-centres et cœurs de villages 2019          Règlement du fonds de concours pour l'accompagnement des projets d'investissement communaux 2019-2026</p>
<p><b>Dispositifs ou actions liées</b></p>	<p>Dispositif Petites Villes de demain (Graulhet, Gaillac- Rabastens-Lisle-sur-Tarn)          Dispositif Villages d'Avenir (communes de Castelnau de Montmiral, Larroque, Puycelsi, Cadalen)</p>

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 081-200066124-20241125-210\_2024-DE



Dispositif Contrat de valorisation et de développement Bourg-centre  
de la Région Occitanie (12 Bourgs-centres sur le territoire) et  
avenants 2022-2028

Contrat Atouts Tarn Département

Règlement d'intervention des fonds de concours Communauté  
d'Agglomération 2019-2026 voté en novembre 2022



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE – ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Conférence intercommunale du logement (CIL) et convention intercommunale d'attribution de logements (CIA)</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	- Conseillère déléguée à l'habitat
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Axel GOUT
Inscrit au budget 2024	Investissement = 25 000 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fluidifier l'accès au logement pour tous les demandeurs</li> <li>➤ Garantir l'accès au logement des publics prioritaires</li> <li>➤ Veiller à l'équilibre territorial du peuplement</li> <li>➤ Ajuster la production nouvelle aux besoins</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 2024 : Lancement mission d'appui</li> <li>• 2025 : Définition des orientations et installation de la Conférence Intercommunale du Logement et Adoption de la Convention Intercommunale d'Attributions</li> </ul>
Partenaires principaux	Organismes de logements sociaux, État : DDETSP, Communes
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	Contrats de ville PDALHPD PLH



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE - ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE - ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Mise en place d'une MOUS sur la sédentarisation des gens du voyage</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	- 2 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée d'accueil des gens du voyage
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Axel GOUT
Inscrit au budget 2024	Investissement = 40 000 € Fonctionnement = 147 962 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Garantir l'accueil des gens du voyage dans de bonnes conditions</li> <li>➤ Améliorer les conditions de vie et de confort des gens du voyage</li> <li>➤ Identifier les situations des ménages sédentarisés et accompagner à des solutions de logements adaptés</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2024 : Lancement de la MOUS</li> <li>• 2025 : Accompagnement au relogement</li> <li>• En continu : Gestion des aires d'accueils</li> </ul>
Partenaires principaux	État
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	SDAGDV

## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité
CRTE – ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Observatoire de l'habitat et du foncier</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère déléguée à l'habitat</li> <li>- 10<sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme réglementaire et du patrimoine</li> </ul>
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat / SIG / Urbanisme
Chef de Projet :	Axel GOUT
Inscrit au budget 2024	Non
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer une connaissance partagée des dynamiques locales sur les marchés immobiliers, fonciers, locatifs</li> <li>➤ Donner les outils d'aide à la décision et assurer la réactivité de la collectivité pour ajuster la politique locale en matière d'habitat et de foncier</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 2024 : mise en place de l'observatoire</li> <li>• Tous les ans : présentation des analyses, restitution en COPIL PLH</li> </ul>
Partenaires principaux	DDT
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	SCoT PLUi PLH



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE – ORIENTATIONS	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Opération programmée d'amélioration de l'habitat</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	- Conseillère déléguée à l'habitat
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Laurie Pont
Inscrit au budget 2024	Investissement = 295 000 (OPAH) Fonctionnement = 222 000 € (OPAH)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dynamiser les centres anciens en proposant une offre d'habitat de qualité</li> <li>➤ Accompagner les propriétaires dans l'entretien de leur patrimoine</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir de 2022 : Lancement d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH</li> <li>• Juin 2024 : Lancement d'une OPAH communautaire (3 ans) et d'un OPAH-RU (5 ans)</li> </ul>
Partenaires principaux	ANAH, État, Communes, CAF, Département, Région
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	Bourgs centres et cœurs de village PVD - Petites Villes de Demain Réhabilitation des friches SCoT-AEC (volet PCAET) Programme d'OPAH (ANAH)

## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE – ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Promotion des outils, acteurs et dispositifs existant en faveur du logement des jeunes</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Référents :	- Responsable jeunesse
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Valentine AUBERT
Inscrit au budget 2024	Fonctionnement : 2 000€
Objectifs généraux	➤ Constituer/renforcer le partenariat local autour du logement des jeunes pour améliorer l'information à destination des propriétaires bailleurs et les sensibiliser sur le sujet, tout en informant les jeunes concernés des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluriannuelle</li> <li>• Début : 2025</li> <li>• Fin : 2027</li> </ul>
Partenaires principaux	CAF, DDETSPP, ANAH, ADIL, communes, bailleurs sociaux, associations en faveur du logement des jeunes
Document cadre de référence	PLUi, PLH, SCoT



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
<b>CRTE – ORIENTATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité</li> <li>• Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien</li> </ul>
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Proposer une prestation d'accompagnement pour la production de logements communaux</b>
<b>Commission référente :</b>	Aménagement du territoire
<b>Élu référent :</b>	- Conseillère déléguée à l'habitat
<b>Direction / Service :</b>	Direction Aménagement / Service Habitat
<b>Chef de Projet :</b>	Axel GOUT
<b>Inscrit au budget 2024</b>	2024 : 64 000 € en investissement pour les subventions aux logements communaux
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer une offre locative complémentaire, en diffus</li> <li>➤ Réhabiliter le bâti ancien</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 : Mise en œuvre d'un appui en ingénierie</li> <li>• Juillet 2023 : Modification du règlement d'intervention</li> <li>• 2024 : Développement d'un guide à destination des communes</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Communes
<b>Document cadre de référence</b>	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Bourgs centres et cœurs de village PVD - Petites Villes de Demain OPAH – Opération programmée d'amélioration de l'habitat



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE – ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Rédiger un règlement d'intervention pour soutenir la production locative à loyer modéré</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	- Conseillère déléguée à l'habitat
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Axel GOUT
Inscrit au budget 2024	Investissement : 544 650 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposer des logements abordables et qualitatifs aux habitants</li> <li>➤ Tenir une production significative en volume et adaptée aux profils</li> <li>➤ Favoriser la production dans le parc ancien</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juillet 2023 : Définition d'un règlement d'aide communautaire</li> <li>• 2023 et suivantes : Mise en œuvre</li> </ul>
Partenaires principaux	Communes, Organismes de logements sociaux
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	Obligation de la loi SRU
Autres informations	Garantie des emprunts des bailleurs sociaux



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Répondre aux besoins en logement des ménages par la production d'une offre diversifiée et territorialement équilibrée, favorisant des parcours résidentiels pour tous, en cohérence avec les politiques de développement des Bourgs-centres et de lutte contre le changement climatique
CRTE – ORIENTATION	Produire une offre de logements durables adaptées aux besoins de tous les publics avec une action forte de réhabilitation du bâti ancien
Intitulé du projet :	<b>Soutien à la rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, résorption de l'habitat indigne</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	- Conseillère déléguée à l'habitat
Direction / Service :	Direction Aménagement / Service Habitat
Chef de Projet :	Olivier MONTIER
Inscrit au budget 2024	Investissement = 100 000 (guichet unique)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur logement par un conseil personnalisé et par un soutien financier aux travaux</li> <li>➤ Favoriser le maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 : Mise en place du guichet unique Tarn Rénov'Occitanie</li> </ul>
Partenaires principaux	ANAH, Département, Région
Document cadre de référence	Programme Local de l'Habitat 2020-2025
Dispositifs ou actions liées	Politique éco de soutien aux artisans locaux du BTP Bourgs centres et cœurs de village SCoT-AEC (volet PCAET) Renov'Occitanie (Région) Programme d'intérêt général départemental (Conseil départemental / ANAH)
Autres informations	Participation au dispositif Rénov'Occitanie dans le Tarn

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 081-200066124-20241125-210\_2024-DE



Aides aux travaux de la communauté d'agglomération dans le cadre  
du PIG départemental, de Renovam  
Actions d'animation et de communication

## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE - AXE</b>	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
<b>CRTE - ENJEU</b>	Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
<b>CRTE - ORIENTATION</b>	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Création de places en crèche sur les secteurs en tension</b>
<b>Commission référente :</b>	Éducation / Enfance
<b>Référents :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur bâtiment</li> <li>- Directrice de la crèche « Arc-en-Ciel » de Rabastens</li> <li>- Directrice de la micro-crèche « Calinous » à Cadalens</li> </ul>
<b>Direction / Service :</b>	Direction Petite Enfance
<b>Chef de Projet :</b>	Mariette STUSSGEN
<b>Inscrit au budget 2024</b>	<p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépenses prévisionnelles/an : 20 000€/place/an soit 680 000€/an pour 34 places nouvelles</li> <li>- Recettes attendues/an : 14 000€/place/an soit 476 000€ pour 34 places (familles, CAF/MSA)</li> </ul> <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépenses prévisionnelles : Coût de l'opération Rabastens : 1 600 000€ HT</li> <li>- Recettes attendues : Aides attendues projet Rabastens : 1 204 920€ HT</li> </ul>
<b>Objectifs généraux</b>	➤ Augmenter la capacité d'accueil collectif sur le territoire
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménagement et extension de la crèche « Arc en Ciel » à Rabastens (+ 10 places)                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sept 2023 Choix maîtrise d'œuvre, préparation projet</li> <li>- Sept 2024 à juin 2025 : travaux</li> <li>- Sept 2025 : ouverture nouveaux locaux</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'une crèche à Gaillac dans le quartier des Sept Fontaines (+24 places)<ul style="list-style-type: none"><li>- Juin 2024 Choix maîtrise d'œuvre, préparation projet</li><li>- Janvier à décembre 2025 : travaux</li><li>- Janvier 2026 : ouverture</li></ul></li></ul>
<b>Partenaires principaux</b>	CAF, PMI
<b>Document cadre de référence</b>	
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	PLUI, PLH, SCoT, Analyse Besoins Sociaux

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE - ENJEU	Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
CRTE - ORIENTATION	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
Intitulé du projet :	<b>Création d'un fonds de concours spécifique pour les communes soutenant les projets MAM</b>
Commission référente :	Éducation / Enfance
Référente :	- Cheffe de service – Politique contractuelles et concertation citoyenne
Direction / Service :	Direction Petite Enfance
Chef de Projet :	Mariette STUSSGEN
Inscrit au budget 2024	Investissement : 100 000 € (soit 3 000€/place et maxi 36 000€ par projet)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consolider et développer l'offre d'accueil en réponse aux besoins et attentes des familles</li> <li>➤ Développer l'accueil individuel sur le territoire</li> <li>➤ Accompagner les communes dans leurs initiatives de développement local de services à la population</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début 2023</li> <li>• Fin 2026</li> </ul>
Partenaires principaux	CAF, RPE
Document cadre de référence	
Dispositifs ou actions liées	PLUi, SCoT, PLH, SDE, Analyse Besoins Sociaux

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE - ENJEU	Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
CRTE - ORIENTATION	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
Intitulé du projet :	<b>Déploiement d'une interface (Portail Familles) pour les parents des enfants de 3 à 11 ans en complément du Portail Petite Enfance</b>
Commission référente :	Éducation / Enfance
Référents :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice éducation-jeunesse-politique de la ville</li> <li>- Chef de service adjoint études et projets</li> <li>- Chef de service budget et comptabilité</li> <li>- Cheffe de service adjointe chargée de communication externe</li> </ul>
Direction / Service :	Direction Petite Enfance
Chef de Projet :	Éric VIDAL
Inscrit au budget 2024	Fonctionnement : 24 651 € Investissement : 89 527 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mieux servir les usagers (parents) et les bénéficiaires (0 à 18 ans ou les parents)</li> <li>➤ Permettre un gain de temps aux usagers et limiter les déplacements</li> <li>➤ Fluidifier les modes de gestion propres à chaque service de la collectivité (Petite enfance / Affaires scolaires / Service Péri et extrascolaire / etc.), Et extension d'autres démarches et d'autres services : Culture, Sports, ...</li> <li>➤ Permettre un gain de productivité à moyen terme pour les agents</li> <li>➤ Accompagner une démarche projet de ce type possible du fait de la capacité du service informatique</li> <li>➤ Moderniser l'image de l'agglomération et des communes</li> <li>➤ Profiter de la mise en place du portail pour engager la dématérialisation des échanges avec les familles (mails,</li> </ul>

	<p>courriers en ligne, factures en ligne, formulaires en lignes, etc.)</p> <p>➤ Réaliser des économies sur les envois : enveloppes, affranchissement</p>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluriannuelle</li> <li>• De septembre 2023 à septembre 2024 :</li> <li>• Sept 2024 à déc 2024 : Démarches pour trouver le fournisseur du Portail Famille retenu (Cahier des charges, consultations de fournisseurs, consultations e collectivités équipées de Portail Famille</li> <li>• Janvier à mai 2024 : Travail avec le fournisseur retenu – Agora+ - sur le paramétrage du Back Office et du front ligne (Portail Famille)</li> <li>• Juin à août 2024 : ouverture aux familles pour la mise à jour de leurs sessions et la réservation des activités</li> <li>• Septembre 2024 : Fonctionnement complet du Portail Famille</li> <li>• Octobre 2024 : 1ère facturation</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Services Agglomération, Agora+

## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Travaux de réaménagement et extension de la structure d'accueil de la crèche « Arc-en-ciel » à Rabastens</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie / Politique éducative de la ville
<b>Élu référent :</b>	- 7 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance
<b>Direction / Service :</b>	Petite Enfance / Famille
<b>Chef de Projet :</b>	Franck LAMY / Mariette STUSSGEN
<b>Inscrit au budget 2024</b>	CAF : 585 000 € HT État DETR : 451 727 € HT Région : 22 500 € HT Département FDT : 306 453 € HT Total : 1 574 027 € HT
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répondre aux besoins fonctionnels en procédant à une extension des locaux afin de répondre aux attentes des usagers</li> <li>➤ Augmentation de la capacité d'accueil</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début des travaux : 31/07/2024</li> <li>• Notification aux entreprises prévue : 31/09/2024</li> <li>• Fin des travaux : 31/03/2026</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	État, Département, Région, CAF
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	CRTE, Convention Territoriale Globale CAF



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Travaux d'extension du réfectoire/cuisine et ALAE de l'école de Lisle-sur-Tarn tranche 1</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie / Politique éducative de la ville
<b>Élu référent :</b>	- 7 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance
<b>Direction / Service :</b>	Petite Enfance / Famille
<b>Chef de Projet :</b>	Franck LAMY
<b>Inscrit au budget 2024</b>	1 442 741 € HT
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répondre aux besoins des usagers en améliorant le confort et l'espace des locaux</li> <li>➤ Extension du réfectoire en réorganisant des espaces de la cuisine et des offices</li> <li>➤ Modification de façade et des menuiseries pour pallier la surchauffe des locaux</li> <li>➤ Isoler le bâtiment de l'ALAE</li> <li>➤ Créer une salle de repos et des sanitaires, vestiaires et des salles supplémentaires afin de répondre aux besoins des enfants et du personnel</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début : Déc. 2024</li> <li>• Fin : Septembre 2026</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	État, CAF, Département



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Promouvoir l'accès à la culture et au sport comme levier de citoyenneté, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, en favorisant des activités respectueuses de l'environnement
CRTE – ORIENTATION	Identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture et développer des projets culturels territoriaux et participatifs
Intitulé du projet :	<b>Le Goût de la Terre</b>
Commission référente :	Attractivité
Élu référent :	- 10 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme règlementaire et du patrimoine
Direction / Service :	Culture
Chef de Projet :	Charlotte PIÉRARD
Inscrit au budget 2024	Oui / 70 000 euros de dépenses
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un projet pluridisciplinaire qui interroge les liens entre culture et agriculture.</li> <li>➤ Un projet interservices</li> <li>➤ Une programmation plurielle &amp; pour tous les publics</li> <li>➤ Un projet itinérant sur les 56 communes du territoire</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre 2023 à octobre 2025</li> </ul>
Partenaires principaux	DRAC, DRAFF, Communes du territoire
Dispositifs ou actions liées	Projet en cohérence avec : PCAET, Schéma DEV ECO, STEF (PEC + CTG), PAT et CTL
Autres informations	Le Goût de la Terre est une invitation à célébrer les ressources présentes sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Déployé sur 56 communes, ce projet se déroule sur trois ans. Pendant trois ans, plusieurs

manifestations, culturelles et scientifiques sont et seront proposées aux habitants des communes du territoire : une programmation plurielle qui provoque des rencontres entre différents acteurs des champs culturels et artistiques, agronomiques et scientifiques. Ce projet culturel de territoire est une invitation à s'interroger sur les liens entre culture, agriculture et alimentation.

Certaines de ces manifestations seront accueillies dans les équipements culturels de l'agglomération, d'autres auront lieu en hors les murs, dans l'espace public ou au sein des différents espaces mis à disposition par les partenaires (établissements scolaires, établissements culturels, salles communales, lieux privés...).



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Promouvoir l'accès à la culture et au sport comme levier de citoyenneté, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, en favorisant des activités respectueuses de l'environnement
CRTE – ORIENTATION	Identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture et développer des projets culturels territoriaux et participatifs
Intitulé du projet :	<b>Réaménagement du Musée Archéosite de Montans</b>
Commission référente :	Attractivité
Élu référent :	- 10 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme règlementaire et du patrimoine
Direction / Service :	Service culture
Chef de Projet :	Fany MAURY
Inscrit au budget 2024	
Objectifs généraux	➤ Renforcer l'attractivité du musée en améliorant les espaces et les outils proposés
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Labellisation musée de France</li> <li>• 2024 : Rénovation et extension du centre de conservation et d'études</li> <li>• 2025/2026</li> </ul>
Partenaires principaux	État, Région, Département
Dispositifs ou actions liées	DRAC, SRA

## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE</b>
CRTE – ENJEU	Favoriser la proximité de l'offre des services en améliorant leurs accessibilités et en mettant en place des stratégies d'innovations territoriales, environnementales, sociales et numériques
CRTE – ORIENTATION	S'engager dans la transformation numérique pour une approche des services publics inclusives, interactives et innovantes notamment en matière de transition écologique
Intitulé du projet :	<b>Programme dématérialisation ADS</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 6 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols
Direction / Service :	Direction aménagement / service urbanisme
Chef de Projet :	Justine Bureau
Inscrit au budget 2024	Oui
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir et accélérer le déploiement au sein des collectivités de solutions permettant de répondre au programme de réception et d'instruction dématérialisée des demandes d'autorisations d'urbanisme notamment à travers le raccordement de leurs systèmes d'information aux solutions proposées par l'État dont PLAT'AU</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement progressif depuis 2021, notamment les gestionnaires de réseaux et le contrôle de légalité (Préfecture)</li> </ul>
Partenaires principaux	DDT, communes, gestionnaires de réseaux
Dispositifs ou actions liées	Transformation numérique de l'État et des territoires

**AXE 3 –  
RENFORCER ET ACCÉLÉRER  
L'ENGAGEMENT DU  
TERRITOIRE POUR LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET  
ÉNERGÉTIQUE**

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
Intitulé du projet :	<b>Nettoyage au naturel des bâtiments</b>
Commission référente :	Ressources
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8<sup>ème</sup> Vice-président chargé des bâtiments et de la GEMAPI</li> <li>- 11<sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable</li> </ul>
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Chef de Projet :	Amélie GALAND et Ghyslain CADINOT
Inscrit au budget 2024	Oui (fonctionnement 150 000 € + investissement)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diminuer l'impact environnemental et sur la santé de l'entretien des bâtiments intercommunaux</li> <li>➤ Faciliter le changement des pratiques et optimiser les coûts</li> <li>➤ Améliorer la qualité de l'air intérieur, améliorer les conditions de travail des agents d'entretien, uniformiser les pratiques</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019/2020 : diagnostic des pratiques, état des lieux, sourcing, recherches...</li> <li>• 2021 : lancement d'un marché « éco-responsable » pour l'achat des produits et petits matériels d'entretien</li> <li>• 2020-2021 : expérimentations de nouveaux process de nettoyage écologiques (la vapeur dans les crèches, l'eau ozonée dans une école, des produits ecolabellisés dans des médiathèques, écoles, ...)</li> <li>• 2022 : mise en place du nettoyage vapeur dans les crèches, mise en route d'un marché « produits d'entretien »</li> <li>• 2023 : mise en place du nettoyage à l'eau ozonée dans les micro-crèches</li> <li>• 2024/2025 : déploiement de l'eau ozonée sur les sites scolaires voire, au centre de ressource de Téco</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020-2026 : accompagnement aux changements des pratiques professionnelles</li> <li>• Relevé de la qualité intérieure de l'air, mise en place de capteur CO2 dans les ERP</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Communes, Département, ADEME, ARS
<b>Document cadre de référence</b>	PCAET 2022-2028
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Projet social développement durable des crèches Prévention des déchets Plan départemental de lutte contre les perturbateurs endocriniens Plan Régional Santé Environnement
<b>Autres informations</b>	Projet transversal avec la direction patrimoine bâti, le service déchets, le service moyens généraux, le service restauration collective, la direction petite-enfance, le service commande publique.



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE – ORIENTATION	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
Intitulé du projet :	<b>Travaux de rénovation énergétique de 3 écoles (Puycelsi, Lasgraïsses, Labastide de Levis)</b>
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	- 8 <sup>ème</sup> Vice-président chargé des bâtiments et de la GEMAPI
Direction / Service :	Fluide-énergies
Chef de Projet :	Loïc DEMESY
Inscrit au budget 2023	État Fonds vert acquis : 129 370 € HT (assiette 369 630 € HT) Région : 40 000 € acquis (assiette 200 000 € HT) Département du Tarn : 70 513 € acquis (assiette 470 089 €)  Total : 470 089.66 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer considérablement les enveloppes bâtimentaires de ces 3 écoles</li> <li>➤ Faire des économies d'énergie significatives et favoriser le confort d'été</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin 2023 - Juillet 2025 maximum (paiement dernières factures, levées des réserves)</li> </ul>
Partenaires principaux	Etat, Région, Département, CAGG
Dispositifs ou actions liées	CRTE, contrat Atout-Tarn, PCAET de la CAGG

## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Travaux de rénovation énergétique de l'école Las Peyras à Rabastens</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie / Politique éducative de la ville
<b>Élu référent :</b>	- 8 <sup>ème</sup> Vice-président chargé des bâtiments et de la GEMAPI
<b>Direction / Service :</b>	Patrimoine bâti
<b>Chef de Projet :</b>	Loïc DEMESY / Claire MILLET
<b>Inscrit au budget 2024</b>	État Fonds vert : 265 895 € HT Région : 50 000 € HT Département FDT : 109 537 € HT  Total : 531 790 € HT
<b>Objectifs généraux</b>	➤ Rénover l'enveloppe bâtiminaire de l'école en réduisant considérablement les consommations d'énergies et améliorer le confort d'été
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre 2023 : Lancement mission de la Maîtrise d'œuvre</li> <li>• Juin 2024 : Finalisation du DCE et lancement consultation du marché de travaux</li> <li>• Septembre 2024 : Sélection des entreprises lauréates</li> <li>• Novembre 2024 : Début des travaux</li> <li>• Été 2025 : Réception des travaux</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	État, Département, Région
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	PCAET



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Développer les énergies renouvelables et réduire la part des énergies fossiles
Intitulé du projet :	<b>Plan paysage pour la transition énergétique</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Chef de Projet :	Amélie GALAND
Inscrit au budget 2025	130 000 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en relation énergies renouvelables, patrimoine et écologie</li> <li>➤ Spatialiser, concerter et s'approprier les projets de transition énergétique et écologique</li> <li>➤ Garantir l'insertion paysagère des projets d'énergies renouvelables</li> <li>➤ Approfondir et mettre en cohérence le socle de zonages réalisé dans le cadre des zones d'accélération des énergies renouvelables.</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nov 2024 – Sept 2025 : Lancement des études et du diagnostic territorial, consultation des prestataires, état des lieux diagnostic, comité technique, comité de pilotage et de validation.</li> <li>• Sept 2025 – Mars 2026 : Définition des enjeux et objectifs.</li> <li>• Mars – Juin 2026 : Validation du plan d'action.</li> <li>• Juil 2026 – Oct 2026 : Déclinaison du Plan de Paysage dans les politiques publiques de l'agglomération (PCAET, futur PLUi, stratégies touristique et économique).</li> </ul>

<b>Partenaires principaux</b>	DREAL Occitanie, ADEME Occitanie, DDT81, Conseil, Départemental du Tarn, CAUE 81
<b>Document cadre de référence</b>	PCAET 2022-2028
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	SCoT et futur PLUi communautaire, PAT, plan de Mobilité, zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)
<b>Autres informations</b>	AAP de la DREAL Occitanie en 2024, réponse attendue pour le mois d'octobre 2024

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE - ORIENTATION	Développer les énergies renouvelables et réduire la part des énergie fossiles
Intitulé du projet :	<b>Bilan des gaz à effet de serre de la collectivité</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
Direction / Service :	Aménagement / PCAET
Chef de Projet :	Amélie GALAND
Inscrit au budget 2024	Réalisé en 2023 (AMO 16 000€), à reprogrammer tous les 3 ans
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantifier l'impact des activités de fonctionnement et des compétences menées par l'agglomération sur le changement climatique.</li> <li>➤ Réaliser un diagnostic pour avoir un état des lieux sur une année d'activité, de l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre, réparties par poste d'émission,</li> <li>➤ Identifier des leviers d'actions de réduction et mettre en place un plan de transition efficace et cohérent.</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : Réalisation du 1<sup>er</sup> bilan GES de la collectivité sur les données</li> <li>• 2022 : Validation au conseil de mars 2024</li> <li>• 2026 : Nouveau bilan GES sur les données 2025</li> </ul>
Partenaires principaux	AREC Occitanie, ADEME Occitanie
Document cadre de référence	Loi portant Engagement National pour l'Environnement, du 12 Juillet 2010, a introduit pour la première fois le principe d'une obligation de réalisation de bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) pour certains acteurs (Art L.229-25).
Dispositifs ou actions liées	PCAET 2022-2028, programme Territoire en Transition

## Autres informations

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte)), la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle poursuit deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Développer les énergies renouvelables et réduire la part des énergie fossiles
Intitulé du projet :	<b>Déploiement des EnR sur le territoire</b>
Commission référente :	Aménagement
Élue référente :	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Équipe de Projet :	Cheffe de projet : Amélie GALAND Chargée de projet : Andréa HERVET
Inscrit au budget 2024	Réalisation en interne
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement des communes dans la définition de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR) de la saisie jusqu'à la concertation, la transmission des données cartographiques aux services de l'Etat</li> <li>➤ Mise à disposition des élus un outil cartographique internet comme support de réflexion et de travail.</li> <li>➤ Répondre aux objectifs nationaux (PPE 2019-2028), aux objectifs régionaux SRADDET Occitanie 2040 et aux objectifs intercommunaux via le PCAET 2022-2028 : soit multiplier par 3 la production d'EnR et atteindre 100% des consommations du territoire couvertes par des EnR d'ici 2050</li> <li>➤ Intensifier et accélérer la transition énergétique par le déploiement d'énergies renouvelables de manière concertée, choisie et orientée. Ne plus subir les potentielles sollicitations de porteurs de projets EnR</li> <li>➤ Revalorisation d'espaces déjà artificialisés par le biais de projets EnR (parcs photovoltaïques, etc.)</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ingénierie interne (recrutement chargée de projets EnR) : octobre 2023-2024.</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'un portail cartographique interne (services SIG/Climat) :</b> octobre 2023 (mises à jour régulières).</li> <li>• <b>Atelier de présentation :</b> 24 octobre 2023.</li> <li>• <b>Webinaires/formation des élus :</b> 7 décembre 2023, 9 janvier 2024.</li> <li>• <b>Date limite de remontée des zones d'accélération :</b> 31 décembre 2023, report à octobre 2024 (arrêt cartographie départementale)             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Première remontée des zones d'accélération :</i> avril 2024.</li> <li>○ <i>Remontées au fil de l'eau :</i> avril à octobre 2024.</li> <li>○ <b>Avis du Comité Régional de l'Energie (CRE) :</b> 19 juillet 2024.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Communes, DDT 81, SDET 81, IGN, CEREMA
<b>Document cadre de référence</b>	Loi n°2023-175 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023, PCAET 2022-2028.
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Candidature AAP Plan de Paysage volet transition énergétique (annonce des lauréats en octobre 2024). Les zones d'accélération des EnR seront reprises au sein du PCAET, SCoT et futur PLUi.
<b>Autres informations</b>	Le portail cartographique EnR de l'Agglo se compose d'un espace cartographique, de ressources pédagogiques, d'un kit concertation (affiches, modèles de délibération, d'articles, bilans énergétiques communaux, etc.) et de tutoriels de prise en main de l'outil. Le portail est en constante évolution et suit la publication de nouvelles données nationales.



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
CRTE – ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Élaboration de Sites Patrimoniaux Remarquables</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 10 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme règlementaire et du patrimoine
Direction / Service :	Direction aménagement / service urbanisme
Chef de Projet :	Cécile DANESIN
Inscrit au budget 2024	Oui
Objectifs généraux	➤ Mettre en œuvre des outils simplifiant et facilitant la protection des enjeux patrimoniaux et paysagers identifiés sur un même territoire
Calendrier - Dates clés	• Calendrier de réalisation pluri-annuel : 2020 - 2028
Partenaires principaux	ABF et DRAC (État), communes, bureaux d'études, personnes Publiques Associées (Etat, département, région, chambres consulaires ...)
Document cadre de référence	PLU
Dispositifs ou actions liées	Commission locale intercommunale des SPR



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal</b>
<b>Commission référente :</b>	Aménagement
<b>Élu référent :</b>	- 10 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme règlementaire et du patrimoine
<b>Direction / Service :</b>	Direction aménagement / service urbanisme
<b>Chef de Projet :</b>	Cécile DANESIN
<b>Inscrit au budget 2024</b>	Oui
<b>Objectifs généraux</b>	➤ Créer les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace, et la réponse aux besoins de développement d'un territoire
<b>Calendrier - Dates clés</b>	• Calendrier de réalisation 2021-2028
<b>Partenaires principaux</b>	AUAT Bureaux d'études environnement et concertation Communes Personnes Publiques Associées (Etat, département, région, chambres consulaires ...)
<b>Document cadre de référence</b>	SRADDET, PLH, SCoT, PCAET
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Toutes les politiques d'aménagement du territoire
<b>Autres informations</b>	Projet transversal à toutes les politiques d'aménagement, économie, d'équipements et de services



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale</b>
<b>Commission référente :</b>	Aménagement
<b>Élu référent :</b>	- 6 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols
<b>Direction / Service :</b>	Direction aménagement / service urbanisme
<b>Chef de Projet :</b>	Cécile DANESIN
<b>Inscrit au budget 2024</b>	Oui
<b>Objectifs généraux</b>	➤ Rapprocher les politiques publiques, notamment par des approches transversales dans le cadre de la trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN)
<b>Calendrier - Dates clés</b>	• Calendrier de réalisation 2021-2025
<b>Partenaires principaux</b>	AUAT, communes, fédération Nationale des SCOT, personnes Publiques Associées (Etat, département, région, chambres consulaires ...)
<b>Document cadre de référence</b>	SRADDET, PLH, PCAET
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Toutes les politiques d'aménagement du territoire
<b>Autres informations</b>	Projet transversal à toutes les politiques d'aménagement, économie, d'équipements et de services

## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Formation action des élus sur la consommation foncière</b>
<b>Commission référente :</b>	Aménagement
<b>Élu référent :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6<sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols</li> <li>- 10<sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme réglementaire et du patrimoine</li> </ul>
<b>Direction / Service :</b>	Direction aménagement / service urbanisme
<b>Chef de Projet :</b>	Boris ANDRIEU
<b>Inscrit au budget 2024</b>	Oui
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les élus sur la réutilisation des sols artificialisés et à la réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles à travers les outils de maîtrise foncière</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle en parallèle de l'élaboration des documents SCOT PLUi : 2021-2028</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	AUAT, associations d'élus, club PLUi, Fédération nationale SCOT, EPF Occitanie
<b>Document cadre de référence</b>	Textes réglementaires SRADDET, SCOT, PLUi
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Accompagnement des communes à travers les études urbaines, inventaire des friches, accompagnement à la densification douce



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Élaborer une stratégie d'aménagement et de développement du territoire visant à accroître l'attractivité tout en limitant l'artificialisation des sols
CRTE – ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Réalisation d'études urbaines dans le cadre du PLU intercommunal</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 6 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé de la planification territoriale, de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols
Direction / Service :	Direction aménagement / service urbanisme
Chef de Projet :	Boris ANDRIEU
Inscrit au budget 2024	Oui
Objectifs généraux	➤ Accompagner les communes dans la réutilisation des sols artificialisés et à la réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles à travers les outils de maîtrise foncière
Calendrier - Dates clés	• Calendrier de réalisation 2024-2028
Partenaires principaux	Communes Bureaux d'études sélectionnés par accord cadre
Document cadre de référence	SCOT, loi Climat et Résilience
Dispositifs ou actions liées	Toutes les politiques d'aménagement du territoire
Autres informations	Parallèlement à cet accompagnement des communes, la CAGG mène également un inventaire des friches.



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Programme d'actions éco-exemplaires</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Chef de Projet :	Amélie GALAND
Inscrit au budget 2024	Oui : 8 000 €/an
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser, mobiliser et accompagner le changement des pratiques</li> <li>➤ Réduire l'impact environnemental du fonctionnement interne de la collectivité</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2022 : mise en place d'actions éco-exemplaires, plan d'action dédié et intégré au PCAET, COTECH interne avec des chefs de projet de l'ensemble des services/direction</li> <li>• Mises en place d'actions simples : paramétrage des PC, tri des déchets dans les bureaux, dans les salles de restauration, covoiturage pour les évènements internes, déploiement du télétravail, ...</li> <li>• 2024 : journée du pôle Développement durable sur la transition écologique, boîte à idées</li> <li>• 2024-2025 : formations des agents dédiées aux enjeux de transition écologique et énergétique</li> <li>• Continuer les campagnes de communication sur les écogestes</li> <li>• Poursuivre la mise à place d'outils et d'actions favorisant l'éco-exemplarité : commande publique responsable</li> </ul>

<b>Partenaires principaux</b>	ADEME, CNFPT
<b>Document cadre de référence</b>	PCAET 2022-2028
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Programme Territoire en transition – contrat d’objectif territorial 2024-2028
<b>Autres informations</b>	Des sous-actions éco-exemplaires ont été intégrées sur l’ensemble des fiches-actions du PCAET.



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Végétalisation / plantation et aménagement des espaces extérieurs communautaires</b>
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	- 8 <sup>ème</sup> Vice-président chargé des bâtiments et de la GEMAPI
Direction / Service :	Direction bâtiment
Chef de Projet :	Franck LAMY
Inscrit au budget 2024	Oui
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adapter les structures d'accueil au changement climatique</li> <li>➤ Repenser et diversifier les usages, favoriser le bien-être et la santé des utilisateurs</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2024 : Plantation école La Peyras à Rabastens</li> <li>• Adhésion à l'association Arbres et Paysages Tarnais</li> <li>• 2025 : Réaménagement des cours de crèche, plantation ; végétalisation</li> </ul>
Partenaires principaux	CAUE 81, PMI, ABF, éducation nationale, communes
Document cadre de référence	PCAET 2022-2028, STEF (PEC et CTG), Projet social de développement durable des crèches
Dispositifs ou actions liées	Programme Territoire en Transition – contrat d'obj territorial 2024-2028



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Mise en place du budget vert</b>
Commission référente :	Finances
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller délégué à la présidence de la Commission des finances et des moyens généraux</li> <li>- 11<sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable</li> </ul>
Direction / Service :	Direction aménagement (PCAET) et finances
Chef de Projet :	Directeur de projet : Françoise CAMPEEGGI Chef de projet : Jean-Christophe SOUBRIE et Amélie GALAND
Inscrit au budget 2024	Réalisation en interne
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser les dépenses d'investissement de la collectivité en fonction des enjeux écologiques et énergétiques</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2024 : Analyse des dépenses d'investissement de tous les BP, accueil d'un stagiaire pour travailler la méthodologie. Analyse des dépenses en fonction de l'axe 1 atténuation au changement climatique</li> <li>• 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 : Préparation budgétaire 2025 avec une approche BP VERT</li> <li>• Mars 2025 : Présentation de l'annexe BP Vert lors du ROB avec le CA 2024</li> <li>• 2025 : BP Vert avec l'axe 1 et 6 « préservation de la biodiversité</li> <li>• 2026 : BP Vert avec l'ensemble des 6 axes</li> </ul>
Partenaires principaux	ADEME, DGFIP
Document cadre de référence	Loi des finances de décembre 2023 Décret d'application du 16/07/2024

<b>Dispositifs ou actions liées</b>	PCAET, Programme « Territoire en Transition » - contrat d'obj territorial 2024-2028
<b>Autres informations</b>	Projet transversal entre la direction des finances et le PCAET  Perspectives : BP vert sur l'ensemble des dépenses, fonctionnement compris



## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Mobiliser, sensibiliser et promouvoir les gestes et pratiques éco-responsables auprès des acteurs de l'éducation famille</b>
Commission référente :	Aménagement du territoire
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8<sup>ème</sup> Vice-président chargé des bâtiments et de la GEMAPI</li> <li>- 11<sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable</li> </ul>
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Chef de Projet :	Amélie GALAND, Anne JACOPE et Pascal SALVETAT
Inscrit au budget 2024	Oui
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la démarche éco-exemplaire dans les structures accueillant du public</li> <li>➤ Sensibiliser les familles en matière de santé environnementale</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : AAP « Défi écocitoyens », 5 structures lauréates, 120 enfants</li> <li>• 2024 : lancement de l'AAP Demain c'est aujourd'hui déploiement des projets auprès des lauréats, accompagnement financier des associations, déploiement des projets NEFLE dans les écoles</li> <li>• 2024/2025 : mise en place d'un kit « Développement Durable » sur l'ensemble des écoles et des crèches. Ce dernier est composé d'un récupérateur d'eau de pluie, d'un hôtel à insectes et d'un kit plug &amp; play</li> <li>• Intégration de l'axe Agir pour un environnement sain et durable dans le STEF (Schéma territorial Enfance-Famille), actions en lien avec cet axe</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de projets pédagogiques en lien avec l'environnement sur les sites éducatifs gérés par la CAGG ou des associations, promotion de l'eco-exemplarité des structures</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Education nationale, PMI, structures associatives, CPIE 81, Conseil départemental du Tarn
<b>Document cadre de référence</b>	STEF (PEC et CTG), PCAET
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Contrat de ville, PAT, Plan de mobilité
<b>Autres informations</b>	Certaines structures d'accueil sont en démarche de labellisation

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Programme de mobilisation des élus sur la transition écologique et énergétique - animation d'un réseau d'élus référent climat</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- 11 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de l'écologie, de la transition écologique et du développement durable
Direction / Service :	Direction aménagement / service climat
Chef de Projet :	Amélie GALAND
Inscrit au budget 2023/2024	8 000 €/ an
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mobiliser et accompagner les élus sur les questions de transition écologique et énergétique</li> <li>➤ Engager l'action sur les 56 communes</li> <li>➤ Partager les idées et les solutions pour la transition écologique et énergétique du territoire</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Janvier 2023 : Mise en place du réseau des élus communaux « référent climat »</li> <li>• 2023-2024 : Ateliers, séminaire, fresques du climat, visites de sites ENR, webinaires, newsletters climat, forum habitat &amp; transition ...</li> <li>• 2025 : Poursuite des actions de mobilisation</li> </ul>
Partenaires principaux	ADEME Occitanie
Document cadre de référence	PCAET, Programme MOBELUS acteurs 2023-2024 (ADEME Occitanie)
Dispositifs ou actions liées	Programme Territoire en Transition – contrat d'objectif territorial 2024-2028



**Autres informations**

Action transversale avec d'autres services et directions : mobilité, déchets, économie

## Fiche-action – CRTE

CRTE - AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	<b>Remplacement chaudières fioul-gaz par chaudières granulés bois dans 6 écoles</b> : Lasgrais, Castelnau de Montmiral, Téco, Cadalen, Gaillac – St-Cécile d'Avès et Parisot
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	8 <sup>ème</sup> Vice-président Chargé des bâtiments et de la GEMAPI
Direction / Service :	Bâtiments / Énergies-Fluides
Chef de Projet :	Loïc DEMESY
Inscrit au budget 2024	2023 : Chaudière Lasgrais : 34 092,00 € HT 2024 : 5 autres chaudières : plan de financement prévisionnel : 734 375,18 € HT dont : - FEDER – Europe : 251 041,00 € (sollicité) - DSIL État – 336 459,00 € (sollicité) - Autofinancement CAGG : 146 875,18 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remplacer les chaudières fonctionnant aux énergies fossiles par des équipements fonctionnant à partir d'énergie renouvelable (biomasse) et locale,</li> <li>➤ Réduire les consommations énergétiques des bâtiments en améliorant l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage,</li> <li>➤ Soutenir la filière bois énergie régionale</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre 2023 : Lasgrais : travaux + mise en service</li> <li>• Avril – Septembre 2024 : travaux : 5 autres chaudières</li> <li>• Octobre 2024 : mise en service</li> </ul>
Partenaires principaux	Trifyl, ADEME, Bureaux d'études, Installateurs
Document cadre de référence	PCAET



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Accompagner les entreprises sur la mobilité de leurs salariés</b>
Commission référente :	Aménagement / économie
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14<sup>ème</sup> Vice-président Chargé du développement industriel</li> <li>- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs</li> </ul>
Direction / Service :	Direction aménagement / économie
Chef de Projet :	Lionel DELAS / Marine MOUYS
Inscrit au budget 2024	Non
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réflexion autour de la mobilité domicile-travail des actifs du territoire</li> <li>➤ Mise en place d'actions de mobilité pour limiter l'usage de la voiture individuelle</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre 2024 : début de la phase de travail avec les entreprises de territoire volontaires</li> </ul>
Partenaires principaux	Chambres consulaires (CMA, CCI), entreprises volontaires
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural, étude mobilité rurale



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Plan de Mobilité Employeur de la CAGG</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>ème</sup> Vice-président Chargé des ressources humaines, des moyens généraux et des systèmes d'information</li> <li>- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs</li> </ul>
Direction / Service :	Directions aménagement / ressources humaines
Chef de Projet :	Lionel DELAS / Hasna SELLOUM
Inscrit au budget 2024	17 000,00 € HT
Objectifs généraux	➤ Réflexion autour de la mobilité domicile-travail et professionnelle des agents de la collectivité
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : lancement de l'étude pour l'élaboration du Plan de mobilité employeur de l'Agglomération</li> <li>• Octobre 2024 : approbation du Plan de mobilité employeur de l'Agglomération</li> </ul>
Partenaires principaux	Inddigo
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural
Dispositifs ou actions liées	PCAET



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Covoiturage</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs
Direction / Service :	Direction aménagement / service mobilité
Chef de Projet :	Lionel DELAS
Inscrit au budget 2024	Oui 25 000€
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer un service de covoiturage</li> <li>➤ Sensibiliser les acteurs économiques à l'usage de la mobilité partagée</li> <li>➤ Élaborer un schéma des aires de covoiturage communautaire</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juillet 2024 : Validation politique de développer la pratique du covoiturage sur le territoire de l'Agglomération</li> <li>• Octobre 2024 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement d'un service de covoiturage</li> <li>- Approbation du Schéma des aires de covoiturage communautaire</li> </ul> </li> </ul>
Partenaires principaux	État, Département du Tarn, communes, Union européenne, ITER
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural, étude « mobilités durables »
Dispositifs ou actions liées	PCAET, STEF (Pec et CTG), SCoT
Autres informations	Mise en place d'un incitatif financier pour inciter à la pratique du covoiturage



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Optimiser les réseaux urbains de transports</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs
Direction / Service :	Direction aménagement / service mobilité
Chef de Projet :	Chloé BALARD
Inscrit au budget 2024	Oui 900 000,00 €
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposer des services de transports collectifs dans les principales polarités urbaines du territoire</li> <li>➤ Adapter les réseaux urbains de transports pour répondre aux besoins des usagers et des communes</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2017 : prise de la compétence : « transport urbain régulier »</li> <li>• Septembre 2018 : optimisation de la navette gratuite de Graulhet</li> <li>• Septembre 2022 : mise en place du service « Lislénbus », optimisation de la navette gratuite de Graulhet</li> <li>• Septembre 2024 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la ligne 5 sur le réseau de Gaillac</li> <li>- Modification du tracé du passe pont (sur Couffouleux)</li> </ul> </li> </ul>
Partenaires principaux	SPL « d'un point à l'autre », Région Occitanie, communes, ITER
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural, étude « mobilités durables »
Dispositifs ou actions liées	PCAET, STEF (Pec et CTG), SCoT



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Schéma Directeur Cyclable communautaire</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs
Direction / Service :	Direction aménagement / service mobilité
Chef de Projet :	Chloé BALARD / Steven LLEWELLYN
Inscrit au budget 2024	902 500,00€ HT
Objectifs généraux	➤ Développer la pratique cyclable sur le territoire en aménageant des itinéraires cyclables et en faisant la promotion de cette pratique de déplacement
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019 : Début de la mise à disposition de VAE aux communes de l'Agglomération</li> <li>• 2019 : Première édition du savoir rouler à vélo</li> <li>• Novembre 2022 : Aménagement du tronçon Saint-Sulpice – Couffouleux</li> <li>• Avril 2023 : approbation du Schéma Directeur Cyclable en Conseil communautaire</li> <li>• Septembre 2023 : Lauréat du sixième appel à projet, fond mobilité active – aménagement cyclable pour 2 projets de pistes cyclable (Graulhet)</li> <li>• 2024 : Mise en place du savoir rouler à vélo</li> <li>• Octobre – décembre 2024 : installation de stationnements vélos (sur plusieurs sites communautaires)</li> <li>• 2024 - 2026 : Mise en œuvre des aménagements cyclables</li> </ul>
Partenaires principaux	État, Département du Tarn, communes
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural, Schéma Directeur cyclable communautaire
Dispositifs ou actions liées	PCAET, STEF (Pec et CTG)

## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Sensibiliser et accompagner les scolaires à l'usage de la mobilité durable</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs
Direction / Service :	Direction aménagement / service mobilité
Chef de Projet :	Lionel DELAS / Chloé BALARD
Inscrit au budget 2024	Oui 2 800 000,00 €
Objectifs généraux	➤ Limiter l'empreinte carbone pour les déplacements scolaires
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2017 : prise de la compétence : « transport scolaire »</li> <li>• 1<sup>er</sup> septembre 2022 : gratuité des services de transport scolaire pour les élèves relevant de la compétence transport scolaire de l'Agglomération</li> </ul>
Partenaires principaux	FEDERTEEP, Région Occitanie, communes
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural
Dispositifs ou actions liées	PCAET



## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Organiser une offre de mobilité intermodale comme vecteur de cohésion territoriale et sociale, en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre
CRTE – ORIENTATION	Développer une mobilité durable sur le territoire
Intitulé du projet :	<b>Transport à la demande</b>
Commission référente :	Aménagement
Élu référent :	- Conseiller délégué à la mobilité et aux équipements sportifs
Direction / Service :	Direction aménagement / service mobilité
Chef de Projet :	Lionel DELAS
Inscrit au budget 2024	Oui 150 000,00 €
Objectifs généraux	➤ Proposer un service de transport dans les territoires les moins densément peuplés
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2017 : prise de la compétence : « transport à la demande »</li> <li>• Premier semestre 2020 : étude d'extension du service sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération</li> <li>• 1<sup>er</sup> septembre 2020 : extension de service sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération</li> </ul>
Partenaires principaux	SPL « d'un point à l'autre », Région Occitanie
Document cadre de référence	Plan de mobilité rural, étude « mobilités durables »
Dispositifs ou actions liées	PCAET

## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Améliorer les comportements au sein des ménages en promouvant la réduction des déchets, le recyclage et la consommation responsable pour préserver les ressources naturelles et limiter l'impact environnemental
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Accentuer la politique de réduction, valorisation et recyclage des déchets
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Mise en place de points d'apports volontaires dans les centres-villes et bourgs étroits</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie
<b>Élu référent :</b>	- Conseiller délégué aux déchets ménagers et assimilés
<b>Direction / Service :</b>	Service déchets
<b>Chef de Projet :</b>	Patricia LAFOND
<b>Inscrit au budget 2024</b>	200 000€ HT
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer les conditions de travail des agents de collecte (prévention des risques)</li> <li>➤ Améliorer le cadre de vie des centres-villes et bourgs</li> <li>➤ Optimiser la collecte des déchets et augmenter les performances de recyclage</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 : études de faisabilités dans les centres-villes de Rabastens, Gaillac,</li> <li>• 2022 : poursuite des études sur Briatexte, Lisle-sur-Tarn, Puycelci, etc.</li> <li>• 2022 – 2026 : travaux et mises en route des points d'apports volontaires, information et sensibilisation des usagers</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	ADEME, TRIFYL, Région, Département, CITEO
<b>Document cadre de référence</b>	PRPGD OCCITANIE Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire La Loi de Transition Énergétique du 17/08/2015 (LTECV)
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Extension des consignes de tri au 01/01/2023 Collecte des biodéchets au 01/01/2024 Suppression des collectes en caissettes ou sacs translucides jaunes

## Fiche-action – CRTE

CRTE – AXE	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
CRTE – ENJEU	Améliorer les comportements au sein des ménages en promouvant la réduction des déchets, le recyclage et la consommation responsable pour préserver les ressources naturelles et limiter l'impact environnemental
CRTE – ORIENTATION	Accentuer la politique de réduction, valorisation et recyclage des déchets
Intitulé du projet :	<b>Déploiement du compostage individuel et collectif sur le territoire</b>
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	- Conseiller délégué aux déchets ménagers et assimilés
Direction / Service :	Service déchets
Chef de Projet :	Patricia LAFOND
Inscrit au budget 2021	2021 : 2 000€ HT 2022 : 40 000€ HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 30 % des foyers équipés d'un composteur en 2025</li> <li>➤ Détourner les biodéchets présents dans la poubelle noire et les valoriser</li> </ul>
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2017, vente de composteur individuel (15€), mise en place de composteur auprès des professionnels, recherche de porteurs de projets pour développer le compostage partagé</li> </ul>
Partenaires principaux	ADEME, TRIFYL, Région, Département
Document cadre de référence	PRPGD OCCITANIE Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire La Loi de Transition Énergétique du 17/08/2015 (LTECV)
Dispositifs ou actions liées	Projet TRIFYL « Horizon 2030 » <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Collecte des biodéchets en sacs de couleurs</li> <li>○ Broyage des déchets verts communaux</li> </ul>



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Améliorer les comportements au sein des ménages en promouvant la réduction des déchets, le recyclage et la consommation responsable pour préserver les ressources naturelles et limiter l'impact environnemental
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Accentuer la politique de réduction, valorisation et recyclage des déchets
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Poursuivre la conteneurisation des foyers sur les communes desservies en service de proximité</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie
<b>Élu référent :</b>	- Conseiller délégué aux déchets ménagers et assimilés
<b>Direction / Service :</b>	Service déchets
<b>Chef de Projet :</b>	Patricia LAFOND
<b>Inscrit au budget 2024</b>	250 000 € HT
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Supprimer la collecte du tri sélectif en caissette jaune</li> <li>➤ Améliorer les conditions de travail des agents de collecte (prévention des risques)</li> <li>➤ Éviter les envois de déchets et augmenter les tonnages de collecte sélective</li> <li>➤ Optimiser la collecte des déchets (collecte une fois tous les 15 jours pour le tri à la place d'une fois/semaine)</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 : début de la conteneurisation de Rabastens (hors CV)</li> <li>• 2021 : fin de la conteneurisation de Rabastens, puis poursuite sur les communes de Busque, Puybegon, St Gauzens et Briatexte (hors CV et bourgs de Briatexte)</li> <li>• 2022 : conteneurisation de Gaillac et Graulhet (hors CV)</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	ADEME, TRIFYL, Région, Département, CITEO
<b>Document cadre de référence</b>	PRPGD OCCITANIE Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire La Loi de Transition Énergétique du 17/08/2015 (LTECV)
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Extension des consignes de tri au 01/01/2023



## Fiche-action – CRTE

<b>CRTE – AXE</b>	<b>RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE</b>
<b>CRTE – ENJEU</b>	Améliorer les comportements au sein des ménages en promouvant la réduction des déchets, le recyclage et la consommation responsable pour préserver les ressources naturelles et limiter l'impact environnemental
<b>CRTE – ORIENTATION</b>	Accentuer la politique de réduction, valorisation et recyclage des déchets
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Poursuivre les actions de réduction et valorisation des déchets</b>
<b>Commission référente :</b>	Cadre de vie
<b>Élu référent :</b>	- Conseiller délégué aux déchets ménagers et assimilés
<b>Direction / Service :</b>	Service déchets
<b>Chef de Projet :</b>	Patricia LAFOND
<b>Inscrit au budget 2021</b>	20 000€ HT
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les usagers aux gestes de prévention des déchets</li> <li>➤ Valoriser le maximum de déchets à la source</li> <li>➤ Réduire la production de déchets produite sur le territoire (-20 % d'ici 2025)</li> </ul>
<b>Calendrier - Dates clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2017, vente de composteur individuel (15€), distribution de stop-pub pour les boîtes aux lettres, sensibilisation au tri des textiles et linges de maisons, etc.</li> <li>• D'ici 2026 : réalisation du PLP Déchets Ménagers et Assimilés</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	ADEME, TRIFYL, Région, Département, CITEO
<b>Document cadre de référence</b>	PRPGD OCCITANIE Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire La Loi de Transition Énergétique du 17/08/2015 (LTECV)
<b>Dispositifs ou actions liées</b>	Projet TRIFYL « Horizon 2030 » Actions en lien : déploiement du compostage individuel et collectif, conteneurisation des foyers, extension des consignes de tri en 2023 et tri des biodéchets en sacs de couleurs en 2024